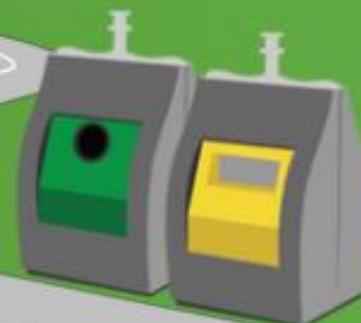


RAPPORT ANNUEL 2022



**SITOM
SUD RHÔNE**



SOMMAIRE

1. Organisation du SITOM Sud Rhône
2. Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables (OMR)
3. Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables
4. Exploitation des 8 déchetteries
5. Bilan des trois flux
6. La prévention des déchets
7. Continuité de la maîtrise des coûts
8. Actions en faveur de l'économie circulaire
9. Un bilan financier équilibré
10. La sensibilisation de tous les publics
11. Revue de presse 2022

Organisation du Sitom Sud Rhône

Organisation territoriale :

- 26 874 ha
- 88 963 hab.
 - soit + 1,152 % /2021
- 3 Communautés de Communes
- 23 communes
- 8 déchetteries



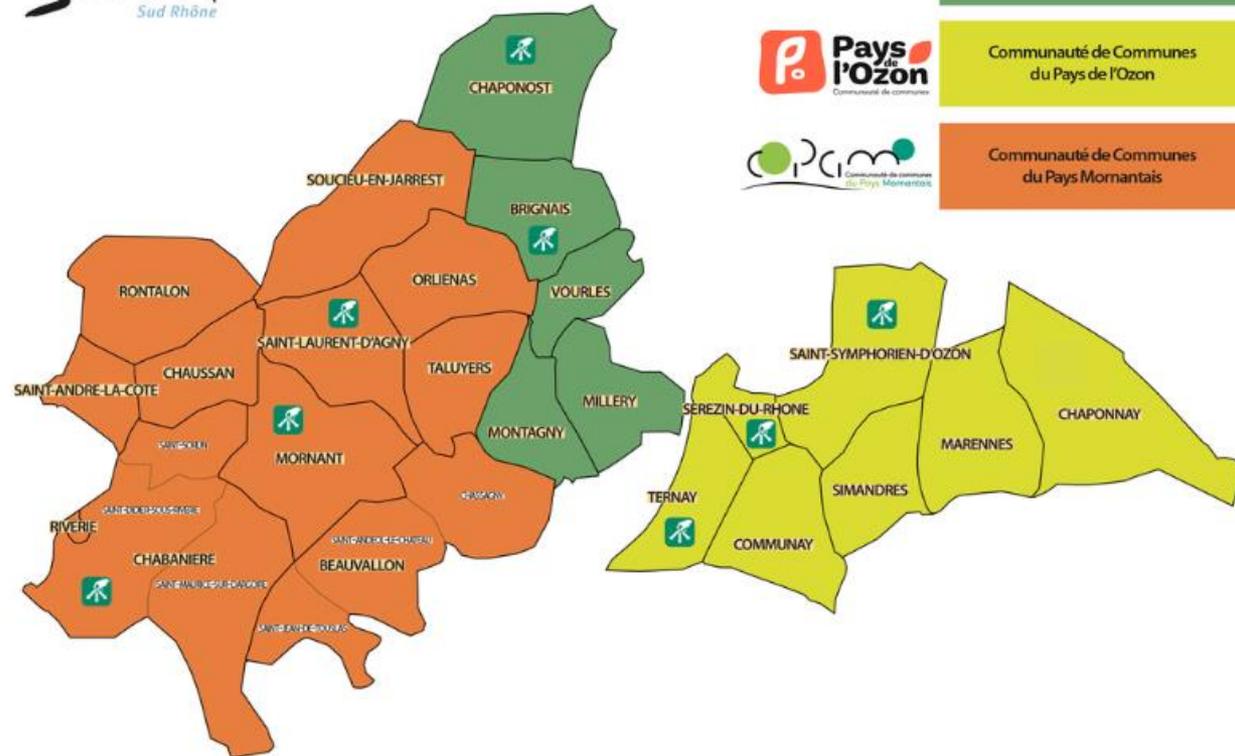
Communauté de Communes
de la Vallée du Garon



Communauté de Communes
du Pays de l'Ozon



Communauté de Communes
du Pays Mornantais

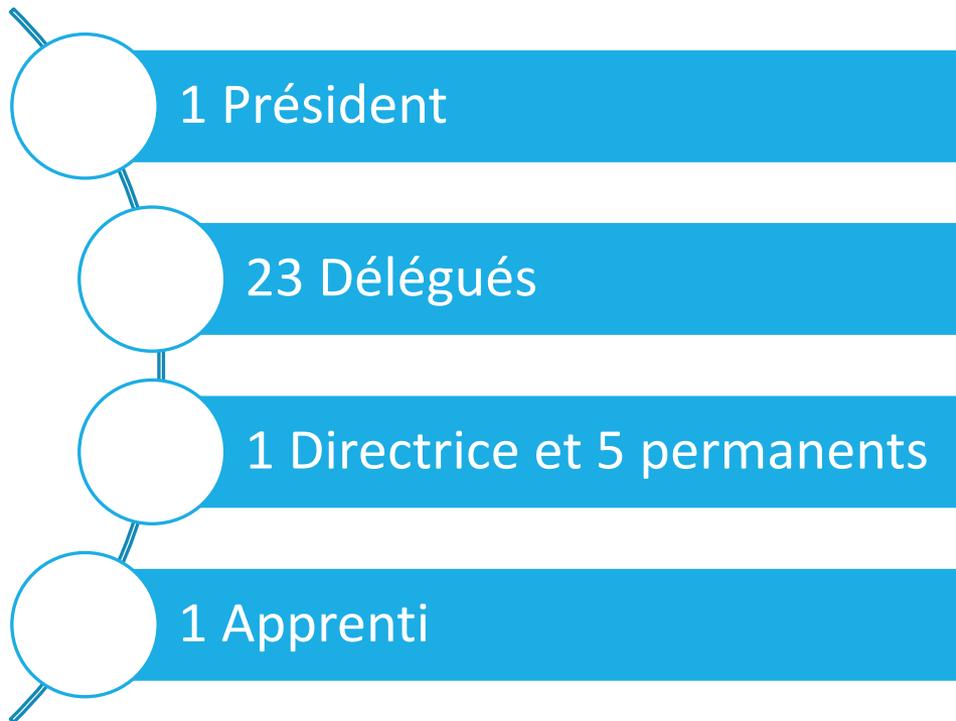


Une augmentation régulière de la population entrainant une augmentation en volume de la production de déchets malgré un ratio kg/hab qui baisse et demeure inférieure à la moyenne nationale, régionale et départementale.

Organisation
du SITOM en
2022 :

Organisation du SITOM en 2022 :

Organisation administrative :



1 Président

23 Délégués

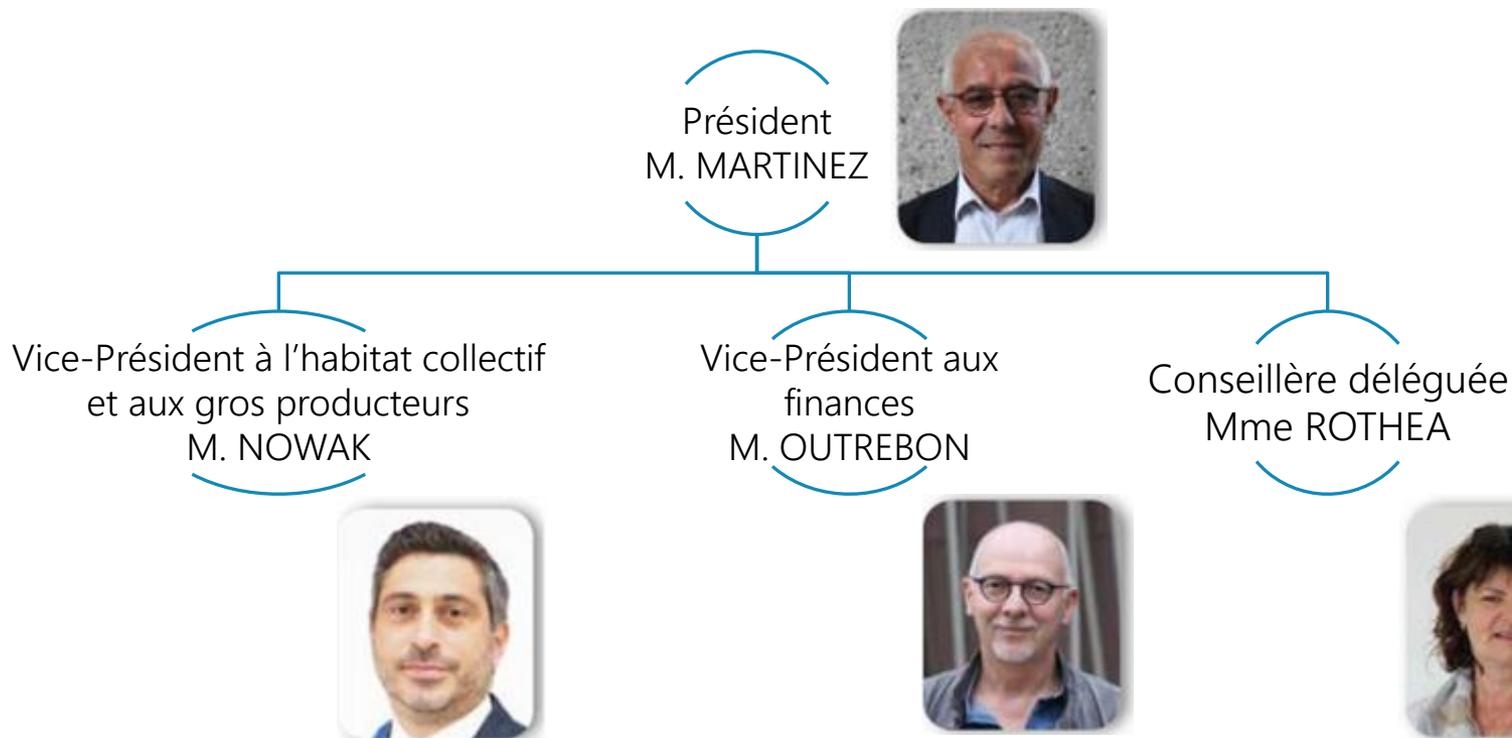
1 Directrice et 5 permanents

1 Apprenti

Domaine de compétences :

- Collecte et traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- Collecte et tri des déchets ménagers recyclables (verre, papiers, emballages ménagers en plastique, en cartonnets, en acier, en aluminium)
- Gestion de 8 déchetteries
- Prévention des déchets
- Communication, sensibilisation des élus, des usagers du territoire, des enfants

Organisation du SITOM en septembre 2020-2026



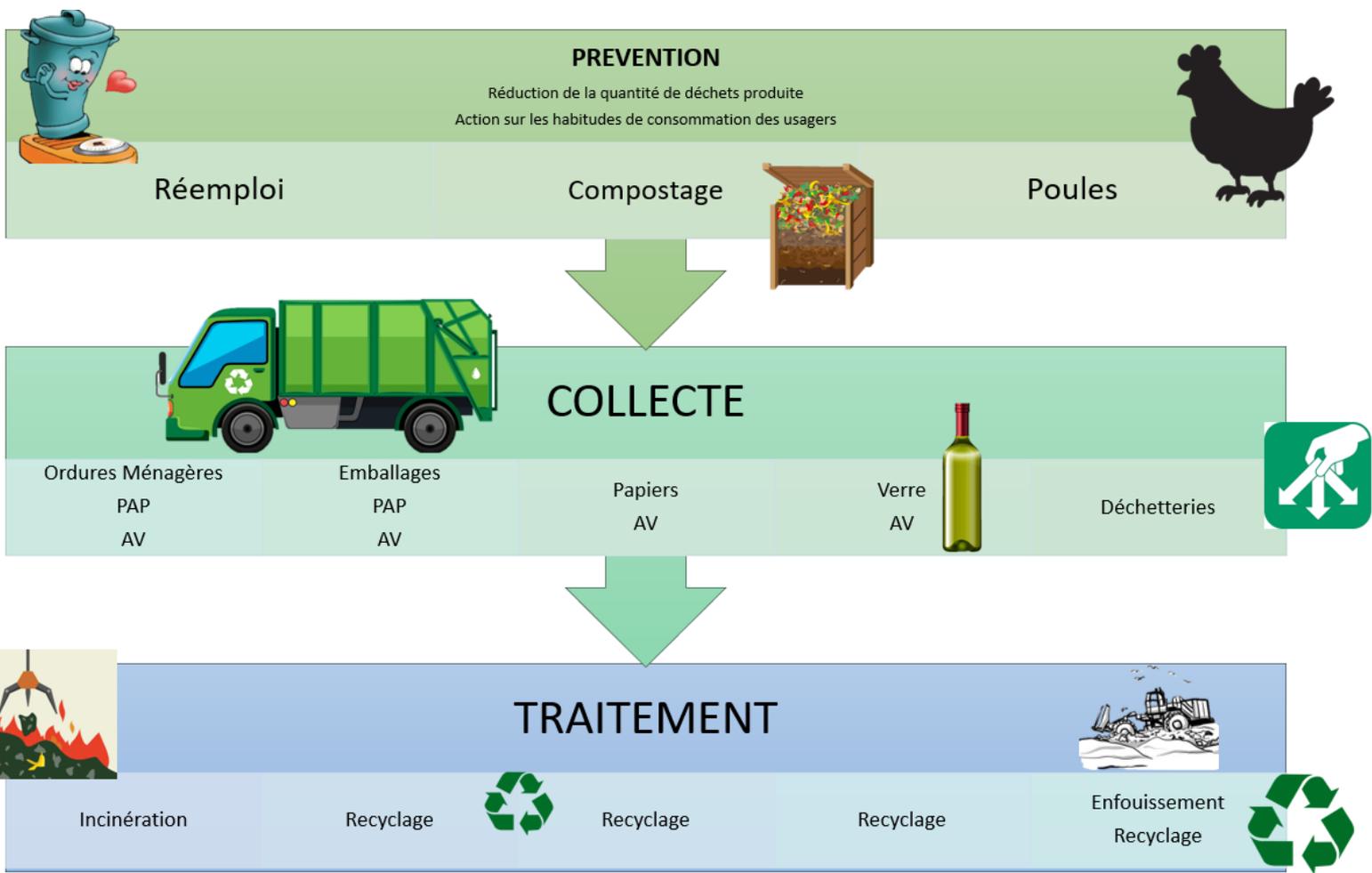
Election du nouveau comité syndical le 10/09/2020

Autres membres :

CCVG : M. FRANCO

COPAMO : M. SAVOIE et M. BREUZIN

CCPO : M. G. COSTE et M. GAT

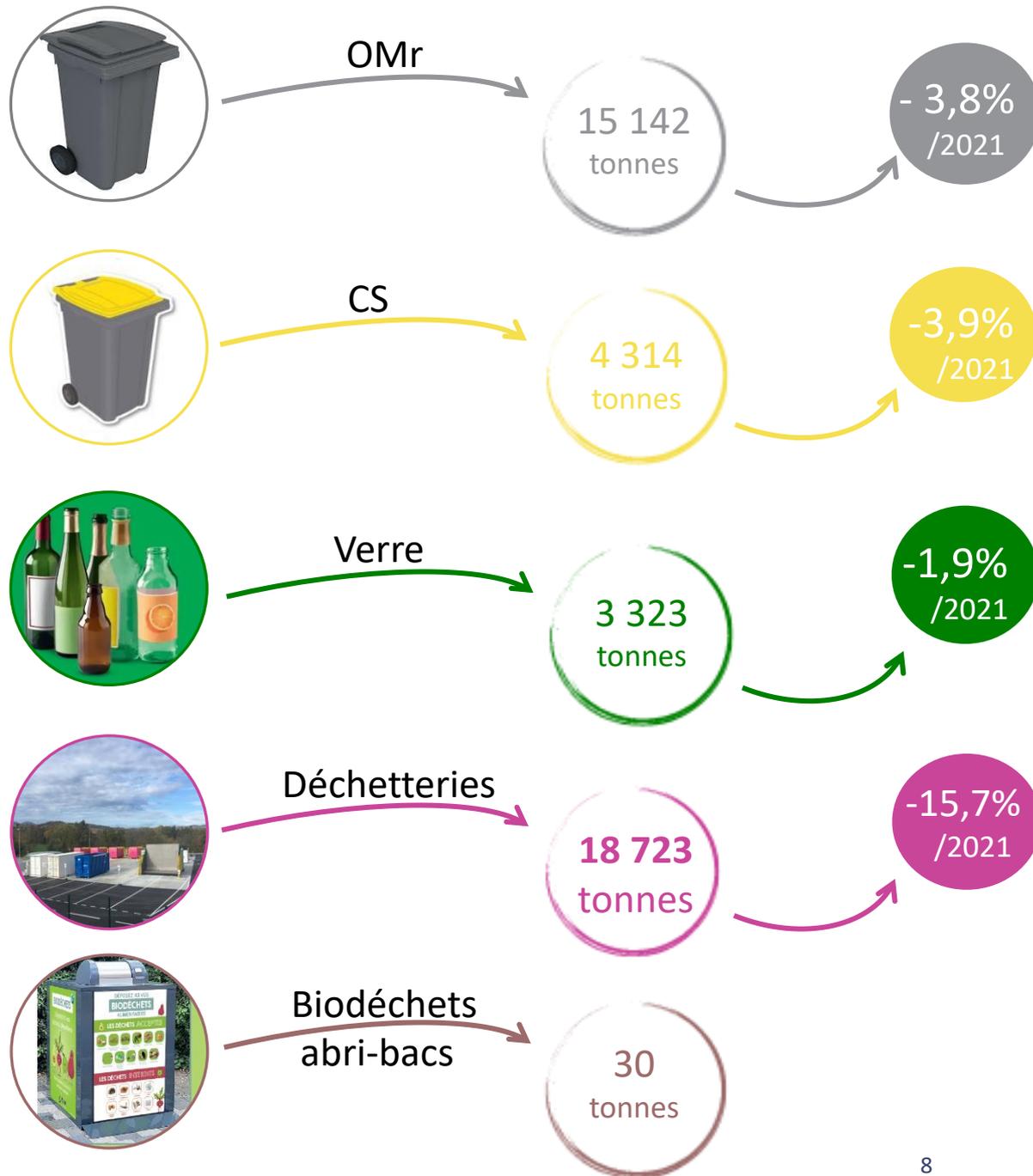
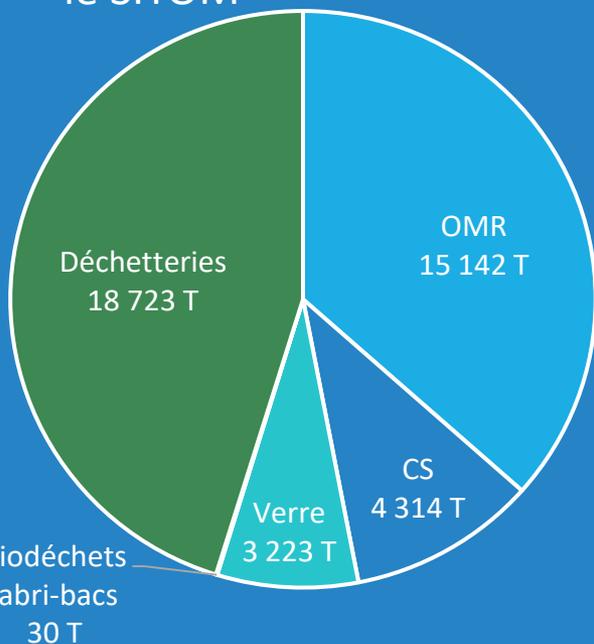


Organisation du SITOM

Etapes de la gestion des déchets

Quels déchets en 2022 ?

En 2022, 41 532 tonnes de déchets traités par le SITOM



Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables

Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables



C1 une fois par semaine

- Tout le territoire



C2 deux fois par semaine

- BRIGNAIS



Micro-benne

- 5 impasses de Marennes
- 5 impasses de Ternay
- 7 rues, impasses et allées de Brignais
- 1 impasse de Chaponost



PAV apport volontaire des OMR

- 3 silos à Brignais
- 17 silos à St Symphorien d'Ozon
- 2 silos à Orliénas
- 2 silos à Chaponost
- 1 silo à Millery
- 24 silos à Mornant
- 1 silo à Ternay
- 1 silo à Sérézin-du-Rhône

Prise en charge financière par les communes

Production totale d'OMR (ménagers + gros producteurs) :

CCPO	CCVG	COPAMO
26 743 hab.	32 320 hab.	29 900 hab.
49 469 kms	69 015 kms	77 258 km
4 699T	5 841T	4 602 T

Total : 15 142 T collectées (incluant silos OMr)

Silos OMR : 557 tonnes

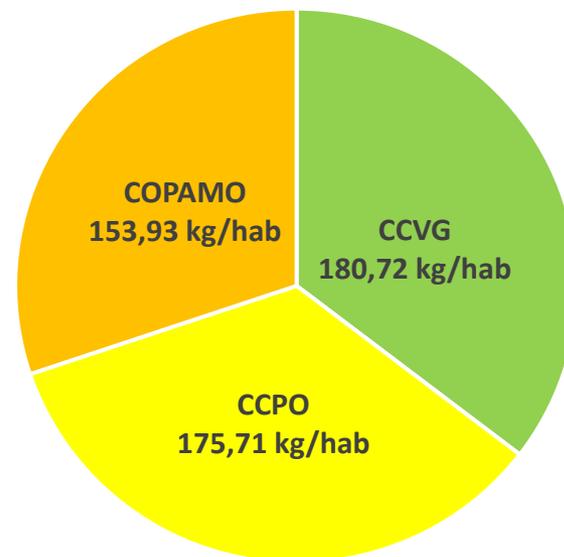
13 108 km pour Guérin Minéris

195 742 km pour BOM SUEZ, Nicollin, Guérin et serned

Chiffres clef :

- Moyenne SITOM : 170 Kg/hab. incluant les gros producteurs
- Moyenne régionale : 233 Kg/hab.
- Moyenne nationale : 254 Kg/hab (Ademe 2021).

Production OMr en kg/hab avec RS en 2022



Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables

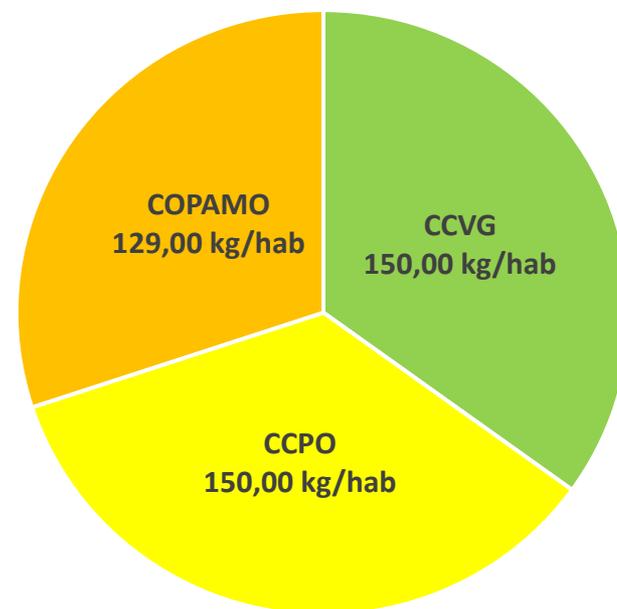
Production d'OMR des ménages :

CCPO	CCVG	COPAMO
26 743 hab.	32 320 hab.	29 900 hab.
4 014 T	4840 T	3 863 T
150 Kg/hab	150 Kg/hab	129Kg/hab
Total : 12 718 T collectées		

Chiffres clef :

- Moyenne hors RS : 143Kg/hab.

Production OMr en kg/hab sans RS en 2022



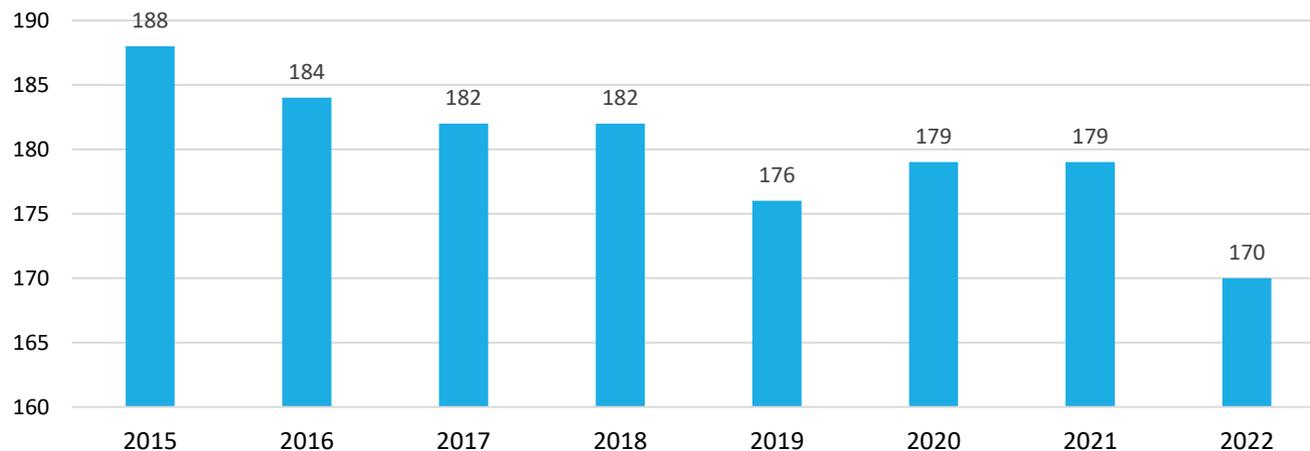
Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables

Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables

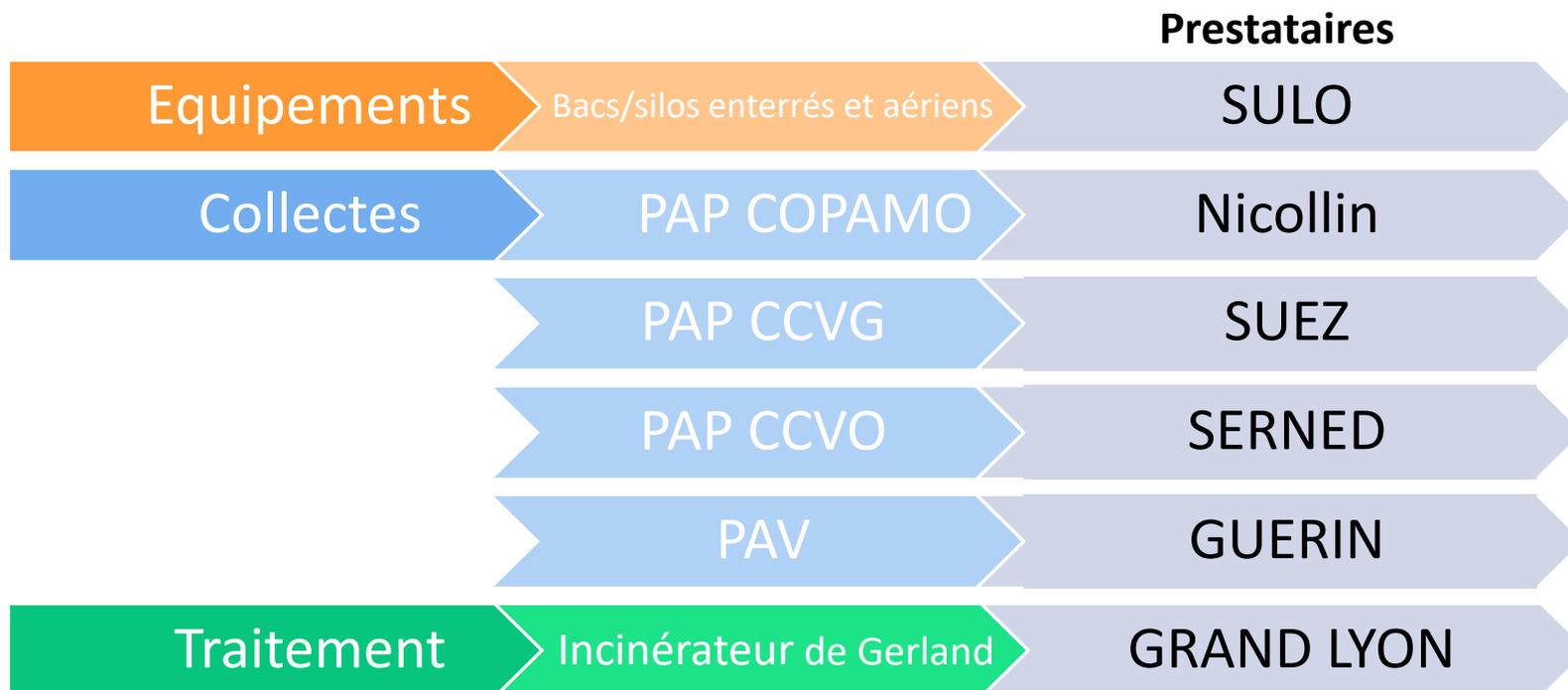
baisse de la production d'OMR en 2022 :

- *143 kg/hab. collectés en 2022 hors Redevance Spéciale (production uniquement des ménages)*
- 170 Kg/hab. en 2022 contre 179 kg/hab./2021 (incluant les gros producteurs)
- Diminution de - 5,02 % entre 2022 et 2021 soit 9 kg/hab.

Evolution de la collecte des ordures ménagères du SITOM Sud Rhône en kg/hab depuis 2015



Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Briques alimentaires - Bouteilles, flacons, emballages en plastique - Emballages métalliques et bouchons - Cartonnettes

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT



Journaux - Magazines - Lettres - Courriers - Enveloppes - Catalogues - Prospectus - Livres - Cahiers - Sachets



**PAS DE CARTON BRUN
DANS LA POUCELLE JAUNE**

→ **LA DÉCHETTERIE**



Rappel des Consignes :

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Fourniture des contenants pour la CS :

- Bacs jaunes : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos aériens : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos enterrés 3 flux COPAMO : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos enterrés verre CCPO et CCVG : prise en charge à 50% par le SITOM
- Silos OMR : prise en charge à 100% par les communes

UN MAILLAGE DU TERRITOIRE EN PROGRESSION CHAQUE ANNEE



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Actions du service de collecte du SITOM en 2022 au service de la population (bacs jaunes) :

720 interventions menées par le SITOM en 2022

790 interventions en 2021

Type d'actions

Changement de couvercles et de bacs (HS)

Livraison de bacs jaunes (nouveaux arrivants)

Dotations de bacs supplémentaires

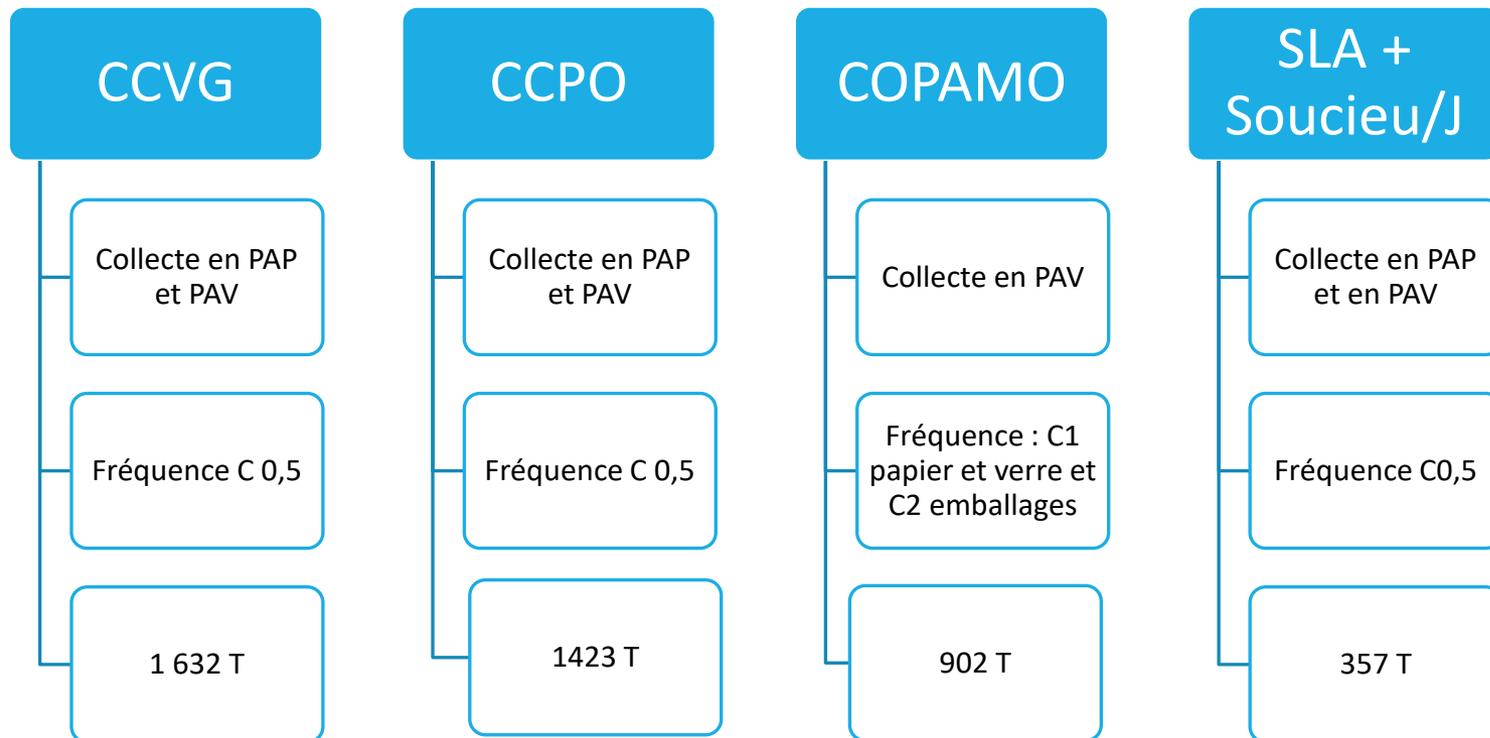
Changement de volume du bac

- Environ 360 heures de terrain pour nos agents du SITOM
- 4 jours par semaine pour le rippeur +

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Production de déchets recyclables emballages et papiers : 4 314 T (sans le verre)

- 31 174 kms pour SUEZ CCVG
- 25 640 kms Serned CCPO
- 6 278 kms Nicollin soucieu et St laurent
- 72 775 kms pour Guérin Minéris



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Performance de collecte par Communautés de Communes en 2022 :

- 4 314 T collectées en 2022 (emballages et papiers)
 - Soit – 173 tonnes par rapport à 2021
 - Soit -3,9% en 2022 par rapport à 2021 en Tonnes

Moyenne SITOM :

- 49 kg/hab en 2022
- 51 kg/hab en 2021

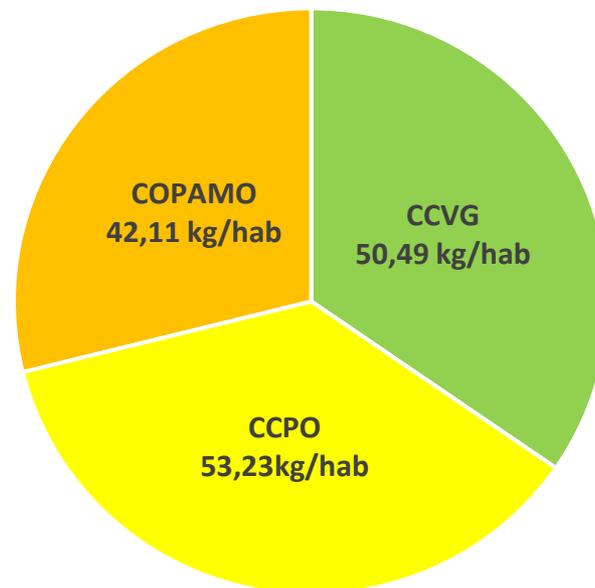
Moyenne dans le 69 :

- 57 kg/hab en 2021

Moyenne nationale :

- 23 kg/hab en 2019

Production CS en kg/hab en 2022



- Le gisement papier baisse de 13% en région AURA – dématérialisation

Focus sur les emballages en kg/hab

	2022		Ratio nationaux	Gisement mis sur le marché
	tonnes	Kg/hab.		
Plastiques	547	6,15	4,9	17,3
Cartonnettes / papier	180,6	2,03	11,4	16,5
Métaux	263,40	2,96	5,5	5
Verre	3 323	37,4	33,1	30



En 2022 : arrivée sur un centre de tri ultra moderne NICOLLIN à St Fons (69)

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Taux de refus en 2022 des emballages et papiers :

- 19,42 %
 - - 2,5 % de taux de freinte
 - - 2,5 % de taux de fines
- = 14,42% de taux de refus

A titre de référence :

Moyenne métropole de Lyon en 2021

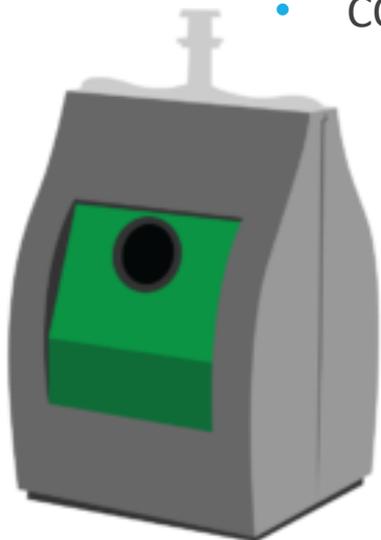
➤ 34,4%



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

La collecte sélective du verre :

- Collecte en PAV
- 3 323 T en 2022
 - CCPO : 884 T
 - CCVG : 1 284 T
 - COPAMO : 1 155 T



Moyenne SITOM :

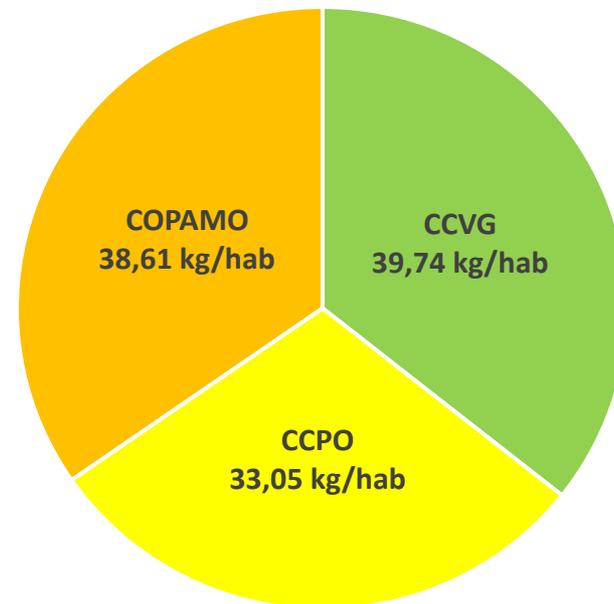
37,4 kg/hab en 2022

38,5 kg/hab en 2021

Moyenne dans le 69: 28 kg/hab en 2021

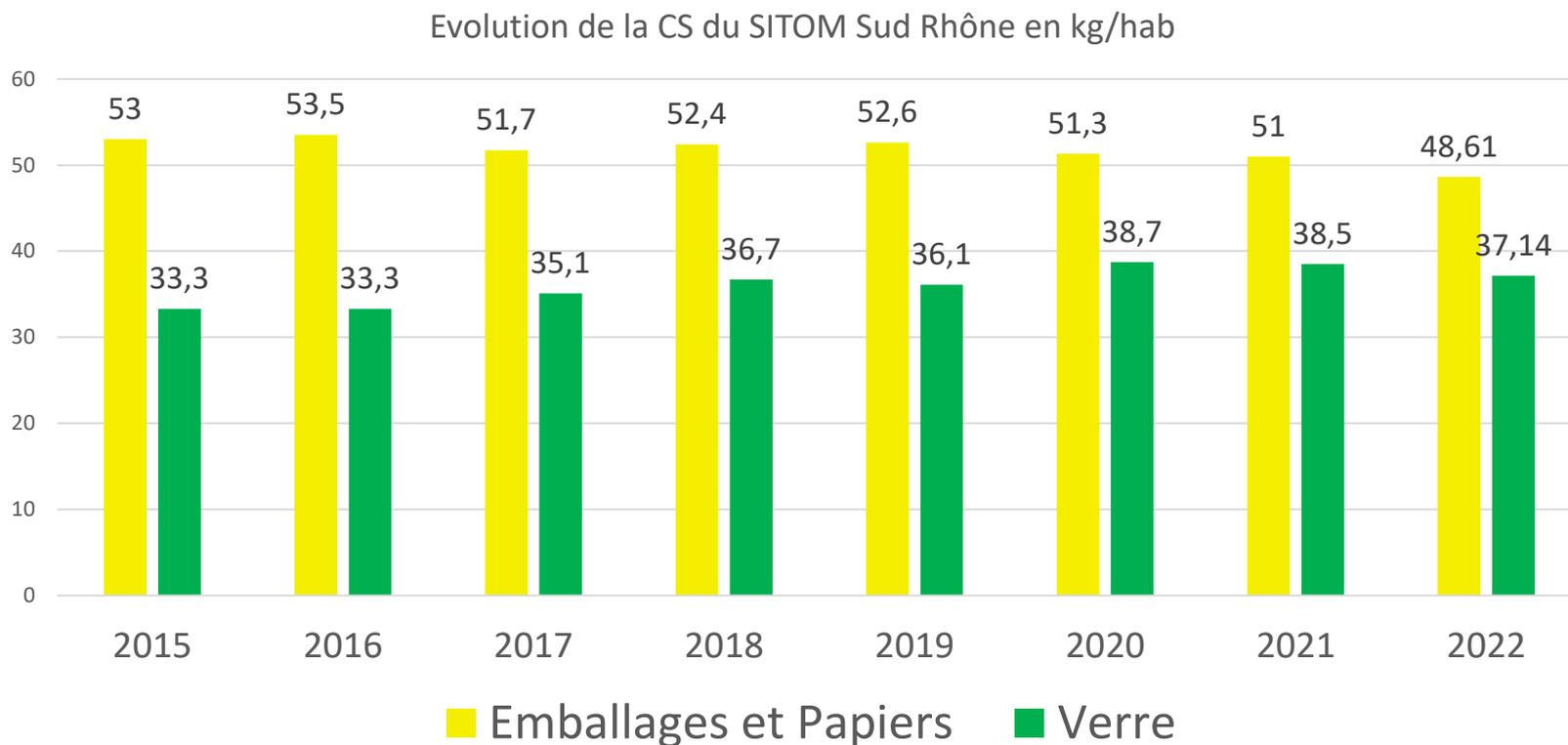
Moyenne nationale : 33,1 kg/hab en 2020

Production de verre en kg/hab en 2022



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Evolution des performances de la collecte sélective en 8 ans :



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Evolution des performances de la collecte sélective :

7 635 Tonnes de recyclés

- 85,8 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2022
- 89,5 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2021

Baisse du verre et des emballages collectés en 2022 :

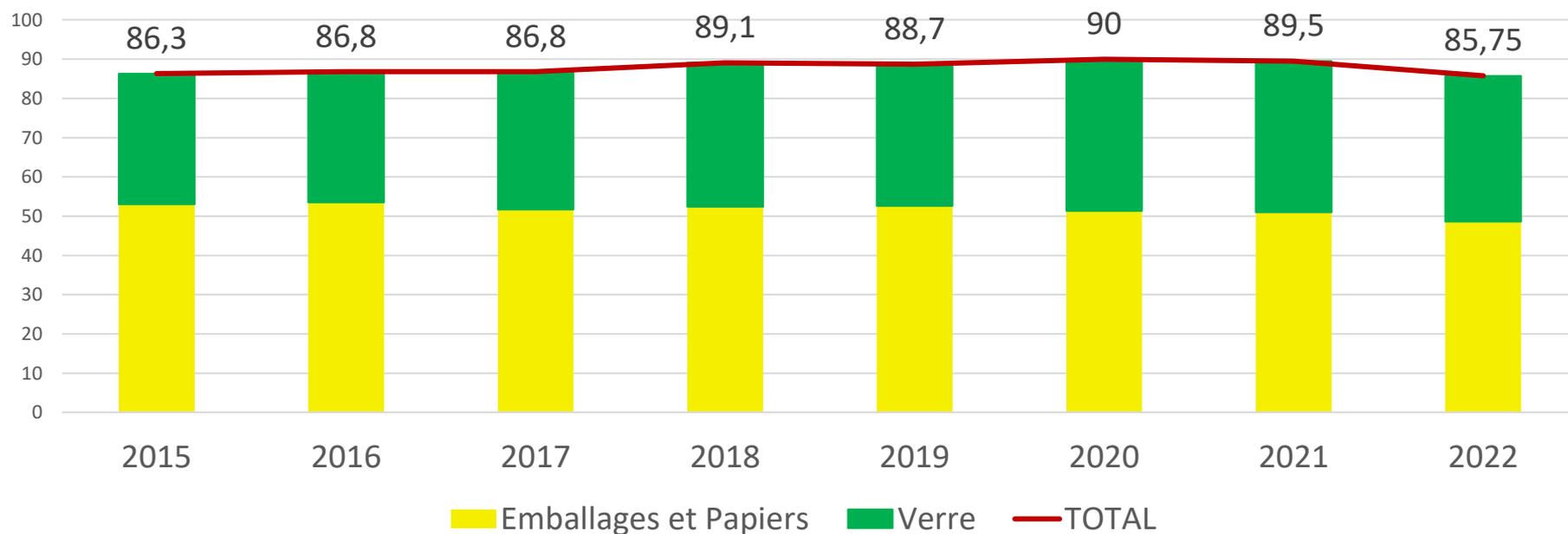
- effets post Confinement
- allègement des matériaux
- changement des mode de consommation
- vrac...

Diminution de la quantité de papiers collecté en 2022 : effet dématérialisation

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

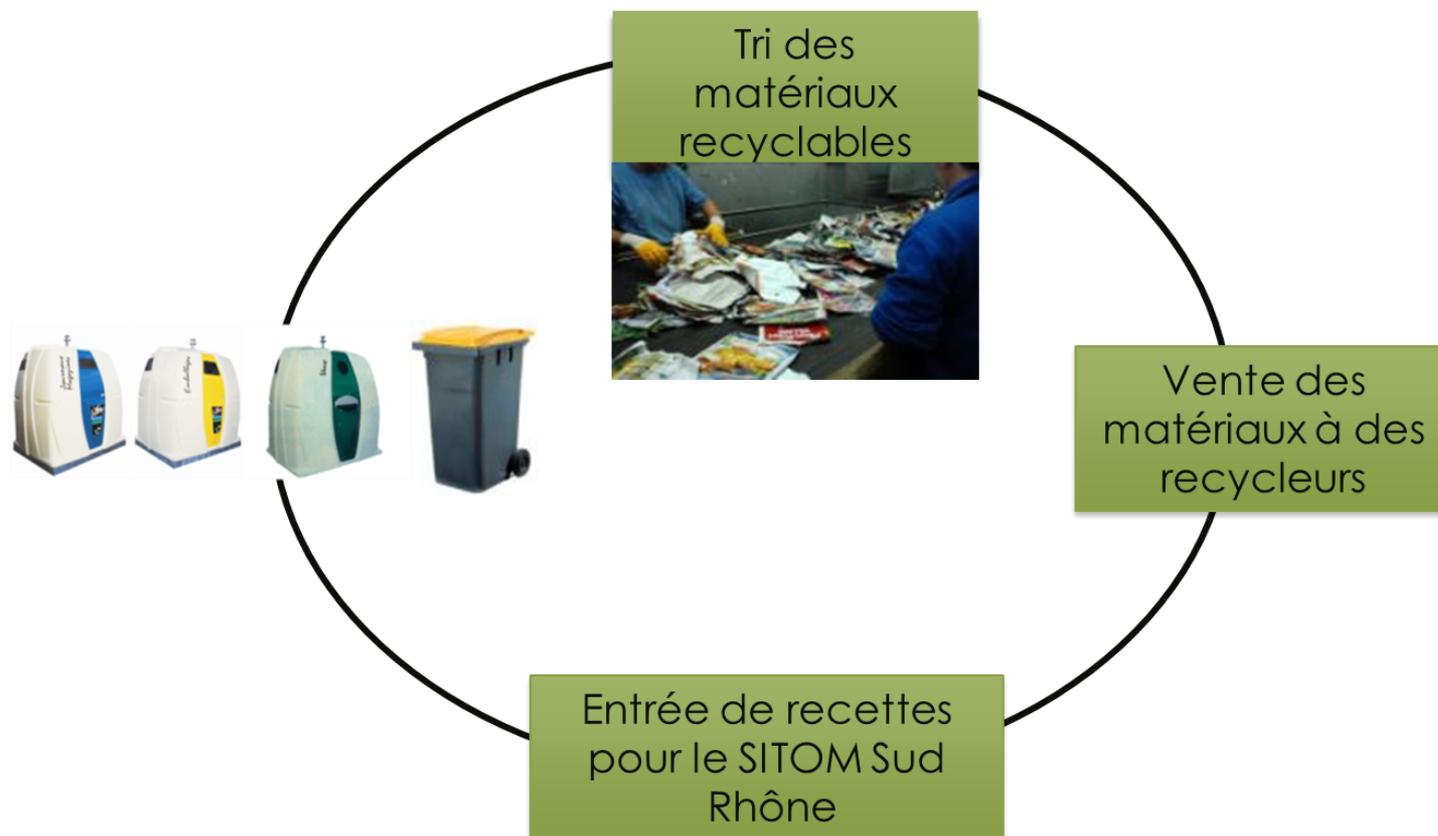
Evolution des performances de la collecte sélective :

Evolution de la CS du SITOM Sud Rhône en kg/hab



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

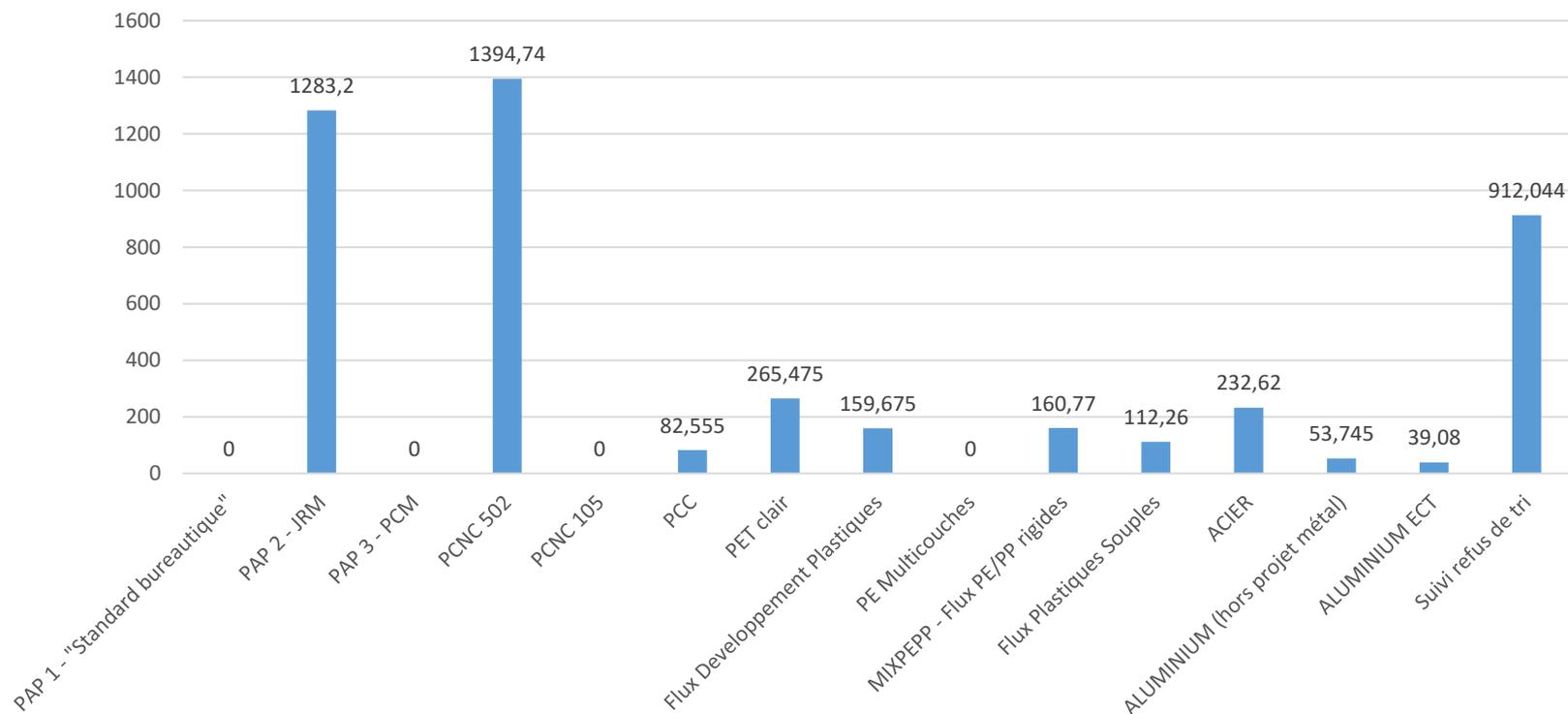
Tri et revente de matériaux par le SITOM :



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Répartition des matériaux recyclés :

PRODUCTION ANNUELLE MULTI PAP, EMBALLAGE PAV ET JRM PAV



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Intégration du dispositif de tri en apport volontaire au cœur des centres villes :



Ternay



Beauvallon

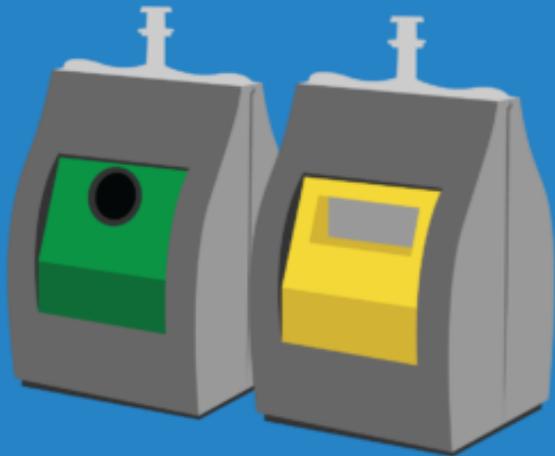
- **continuité sur Saint Symphorien D'Ozon et Mornant**
- **renforcement du maillage sur:**
 - Taluyers
 - Beauvallon
- **création sur Sérézin, Ternay**



Saint Symphorien d'Ozon

FAITS MARQUANTS 2022

Obtention de soutiens de CITEO pour la mise en place de silos enterrés dans le cadre d'un appel à projet



Objectifs :

Favoriser le tri en centre ville et quartiers agglomérés

- Le SITOM a déposé un AAP auprès de CITEO en 2022
- Obtention d'un soutien financier pour la mise en place de :
 - 16 silos multi matériaux
 - 14 silos emballages
 - 20 silos verres
 - 6 silos papiers
 - Soutien estimé à 62 000 € sur justificatifs (rapports, factures ...)

FAITS MARQUANTS 2022 :

Obtention de soutiens de CITEO et de l'ADEME pour la mise en place de corbeilles de ville de tri – hors foyers



Objectifs :

Favoriser le tri hors foyers

- 6 collectivités françaises sélectionnées dont le SITOM Sud Rhône
- Le SITOM a déposé 2 AAP auprès de CITEO et de l'ADEME

Obtention d'un soutien financier pour la mise en place de :

- 34 points de tri (biflux/tri-flux), sur 7 communes test
 - Soutien estimé à 22 000 €
 - Soutien estimé à 7 598 € sur facture de l'ADEME
 - → sur justificatifs (rapports, factures etc.)
 - → sur les tonnes détournées des OMR

Empreinte environnementale

Consommation totale : 211 902 litres de Gasoil en 2022

Collecte



39 038 litres de Gasoil



SILO (Guerin minérés) : 39 947 litres de Gasoil



61 090 litres de Gasoil



15 188 Litres de Gasoil + 22 781 kg de GNV

Collecte issue des déchetteries



29 229 litres de Gasoil



17 495 litres de Gasoil



9 915 litres de Gasoil

Empreinte environnementale

Emissions de GES : 540 tonnes en 2022

Collecte



130 tonnes



SILO (Guerin minéris) : 137 tonnes



161,28 tonnes



12,15 tonnes

(faible impact puisque 60% de la flotte est au GNV)

Collecte issue des déchetteries



7,93 tonnes

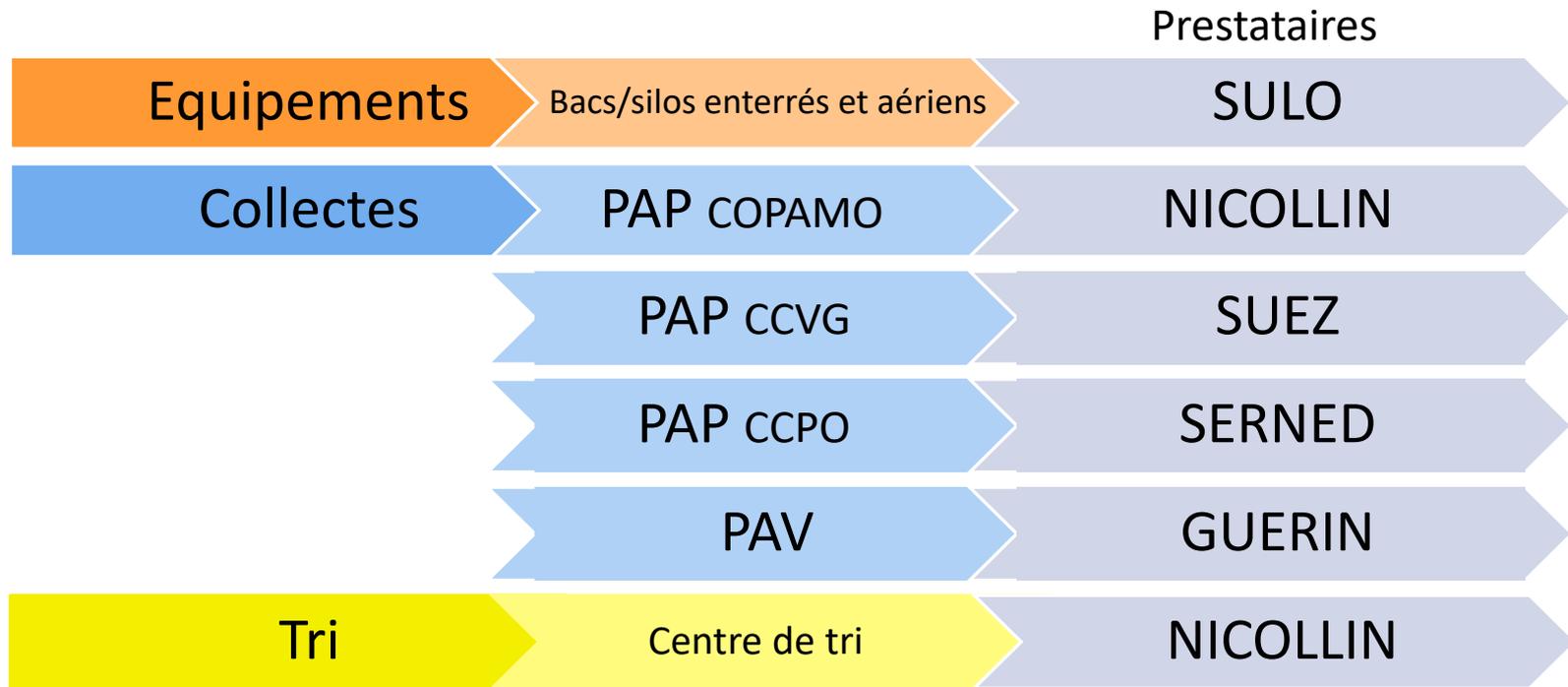


14,00 tonnes



77,16 tonnes

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Déchets	Repreneurs
Papiers	Norske GOLBEY
Aluminium	Affimet
Acier	Arcelor Mittal
Plastique	OI Manufacturing
Verre	Valorplast
Cartons	Revipac



Exploitation de 8 déchetteries

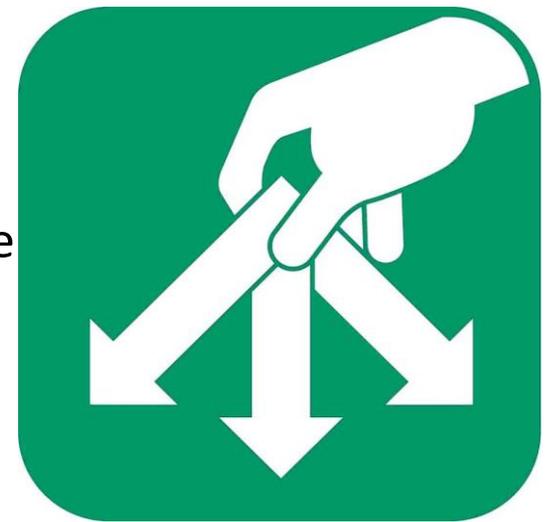
Exploitation de 8 déchetteries

Les déchets collectés :

Déchetteries exploitées par deux prestataires

- 18 723 T de déchets déposés en 2022 soit 210 Kg/hab du SITOM.
- Les matériaux sont triés et valorisés/enfouis
- 220 Kg/hab en France (Ademe 2021)
- 2,3 tonnes d'articles de sport et de loisir
- 1,2 tonnes d'articles de bricolage et de jardinage

Les recettes reviennent aux prestataires exploitant les déchetteries sauf pour les déchets présentant une filière Responsabilité Elargie du Producteur : cartons, meubles....



Exploitation de 8 déchetteries

De nouvelles filières de collecte en déchetteries:

- Plastiques rigides : 179,8 tonnes en 1 an
- 353 Palettes en 1 an
 - Soit 4470 Kg
- Polystyrène : 8,6 tonnes en 1 an
- Laine de verre : 10 tonnes en 1 an
- Objectif : valoriser plus et enfouir moins





Déchets verts

Broyage puis compostage
(« Racine » Mornant,
compostière des Monts du
Lyonnais)

Terreau et épandage agricole



Gravats

Concassage

Matériaux de remblaiement pour
les routes ou sous-couche dans
les centres d'enfouissement
techniques des déchets



Encombrants

Valorisation d'une partie
(environ 10%) et
Enfouissement du reste
dans un centre
d'enfouissement (Satolas)



D3E

Démantèlement,
dépollution (centre D3E de
Feyzin) et recyclage

Nouveaux objets



Bois

Broyage puis recyclage

Panneaux agglomérés ou
combustible pour des chaufferies



Ferraille

Refondue dans des
industries de sidérurgie

Nouveaux objets

Exploitation de 8 déchetteries

Le devenir des déchets en déchetterie :



Cartons

Recyclé en pâte à papier

Essuie-mains, papier cadeau et autres cartons



Plâtre

Tri puis broyage

Nouvelles plaques de plâtre



Déchets Diffus Spéciaux

Broyage puis incinération dans une unité d'incinération spécialisée

Valorisation (énergétique ou de matière)



Huile minérale

Incinération dans une unité d'incinération spécialisée

Valorisation énergétique



Huile végétale

Transformation en biodiesel

Valorisation matière

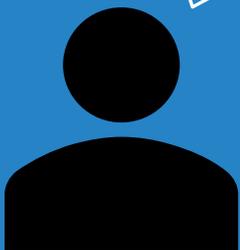
Exploitation de 8 déchetteries

Le devenir des déchets en déchetterie :

Exploitation de 8 déchetteries

Tonnages de déchets collectés en déchetterie par les exploitants:

En Moyenne, un habitant dépose 35kg de déchets par passage



Type de déchets	Tonnage 2022	Evolution 2022/2021 (en tonne)	Kg/hab./an 2022	Evolution 2022/2021 (Kg/hab./an)
Déchets verts	5 435,35	-1 251,76	61,10	-14,93
Gravats	4 752,798	-837,22	53,42	-10,14
Encombrants	2 243,940	-518,11	25,22	-6,18
Eco Mobilier	1 819,330	+4,29	20,45	-0,19
Bois	1 512,790	-329,60	17,00	-3,95
Cartons	1 020,489	-129,70	11,47	-1,61
Ferrailles	638,800	-263,42	7,18	-3,08
D3E	605,915	-263,42	6,81	-1,25
Plâtre	430,300	-49,89	4,84	-0,62
ECO DDS	88,015	-12,32	0,99	-0,15
Fenêtres	57,028	-22,19	0,64	-0,26

Exploitation de 8 déchetteries

Suite:

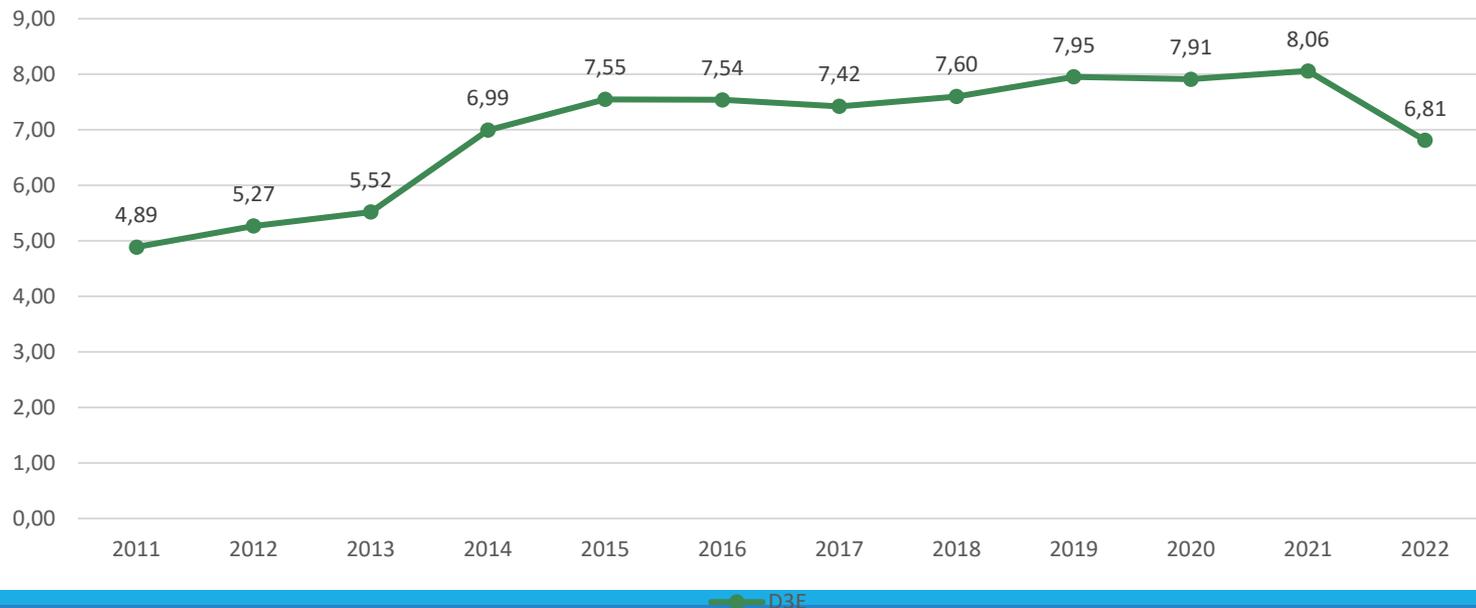
Type de déchets	Tonnage 2022	Evolution 2022/2021 (en tonne)	Kg/hab./an 2022	Evolution 2022/2021 (Kg/hab./an)
Pneus	46,16	+ 29,06	0,52	+ 0,33
Huile Minérales	19,21	- 11,5	0,22	- 0,13
Capsules Nespresso	13,58	- 4,82	0,15	- 0,06
Laines minérales	10,00	+ 9,72	0,11	+ 0,10
Piles	9,13	- 1,92	0,10	- 0,03
DDS	4,68	- 10,68	0,05	- 0,12
Batteries	4,10	-1,92	0,06	+ 0,06
Ampoules-néons	3,88	- 0,62	0,04	- 0,01
ASL	2,28	+ 2,28	0,02	+ 0,02
Huile végétales	2,62	- 0,92	0,03	- 0,01
ABJ	1,11	+ 1,11	0,01	+ 0,01
Cartouches	1,76	- 1,18	0,02	+ 0,02
TOTAL	18 723	- 3 497	210	- 42,18

Exploitation de 8 déchetteries

Bilan des D3E :

- 605,915 tonnes de D3E collectés en 2022 soit 106 T collectées en 2022 par rapport à 2021 → Diminution de 15%
- Augmentation de 39,3% entre 2011 et 2022

Evolution de la collecte des D3E en kg/hab.



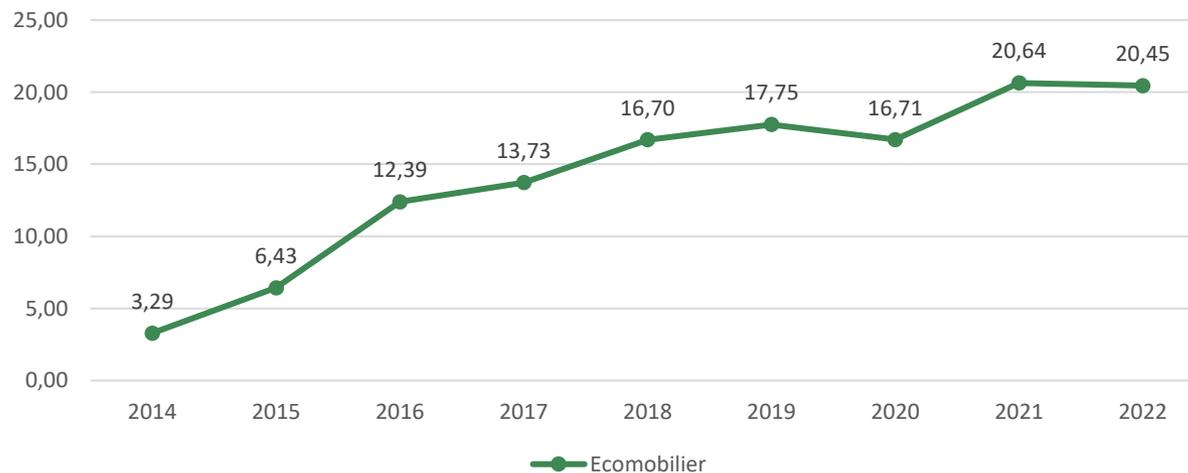
■ Moyenne nationale : 11,4 Kg/hab.

Exploitation de 8 déchetteries

Bilan des DEA:

- EcoMobilier prend en charge 100% des coûts de collecte et d'enlèvement des DEA et le traitement est sous la responsabilité opérationnelle
- 20,45 Kg/hab/an collectés soit 1819 tonnes
- Augmentation de 522 % entre 2014 et 2022
- La nouvelle déchetterie de ST Symphorien permet d'accueillir les meubles

Evolution de la collecte écomobilier en kg/hab.



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

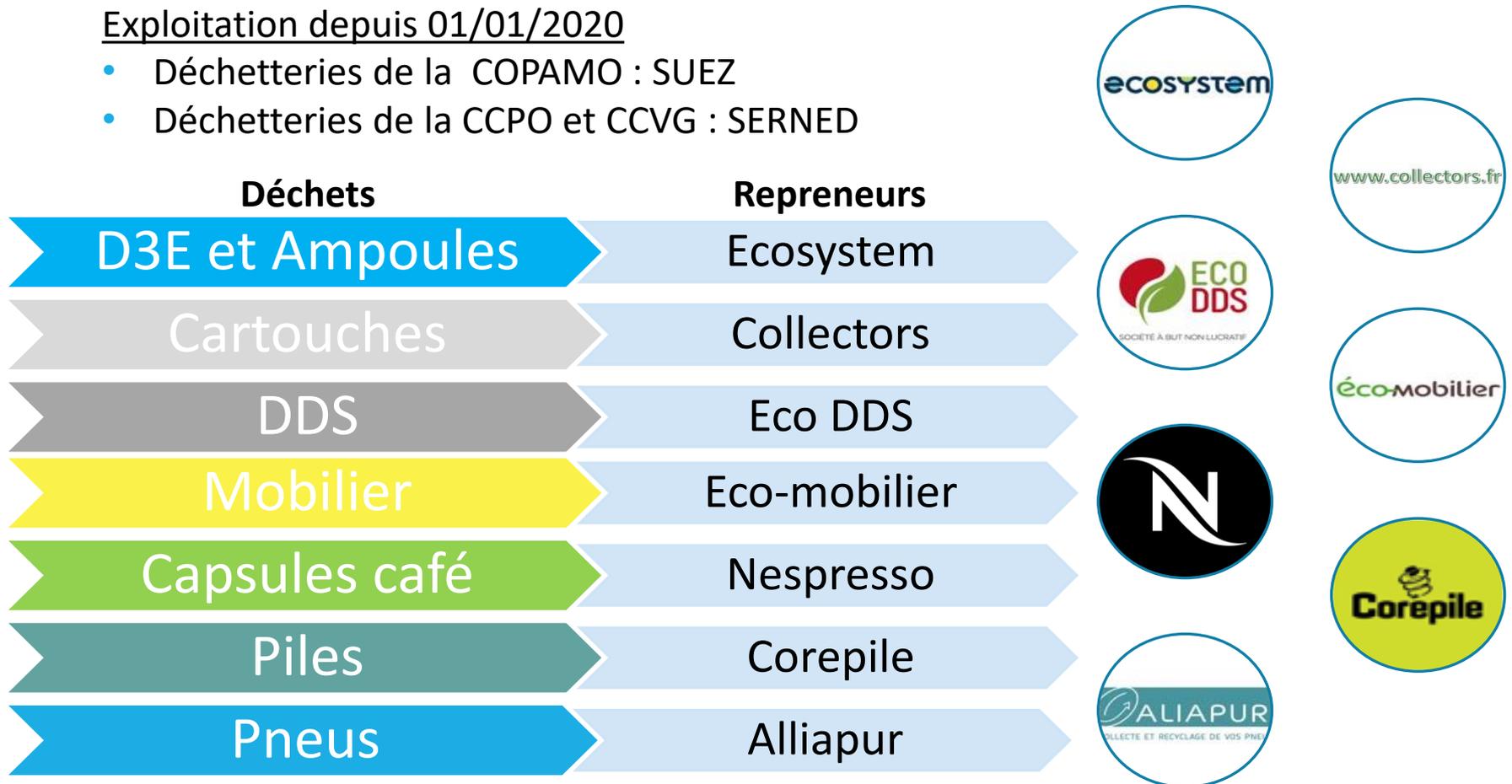
Fréquentations 2022 des déchetteries du SITOM SUD RHÔNE

	TOTAL
BRIGNAIS	64 510
CHAPONOST	30 282
Total CCVG	94 792
MORNANT (système HORANET sur 2 mois)	62 355
ST DIDIER	14 510
ST LAURENT (système HORANET sur 1 an)	44 919
Total COPAMO	83 743
TERNAY	34 909
SSO (système HORANET sur 1 an)	69 865
SEREZIN	14 882
Total CCPO	117 656
TOTAL SITOM SUD RHONE	296 191

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Exploitation depuis 01/01/2020

- Déchetteries de la COPAMO : SUEZ
- Déchetteries de la CCPO et CCVG : SERNED



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Les déchetteries professionnelles privées:

CCPO

Une déchetterie professionnelle a ouvert ses portes aux artisans et aux professionnels en octobre à Saint Symphorien d'Ozon

- Elle est gérée par **SERFIM**, en partenariat avec VALDELIA spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets mobiliers des professionnels.
- Ouverture aux professionnels sur 5 jours, du lundi au vendredi.

Adresse : 13 rue Jules Guesde, 69360 Saint Symphorien d'Ozon

COPAMO

Une déchetterie professionnelle offre également plusieurs solutions de gestion des déchets adaptées aux professionnels.

- Elle est gérée par **DMS**

Adresse: 760 Chemin de la Rosette, 69440 Taluyers

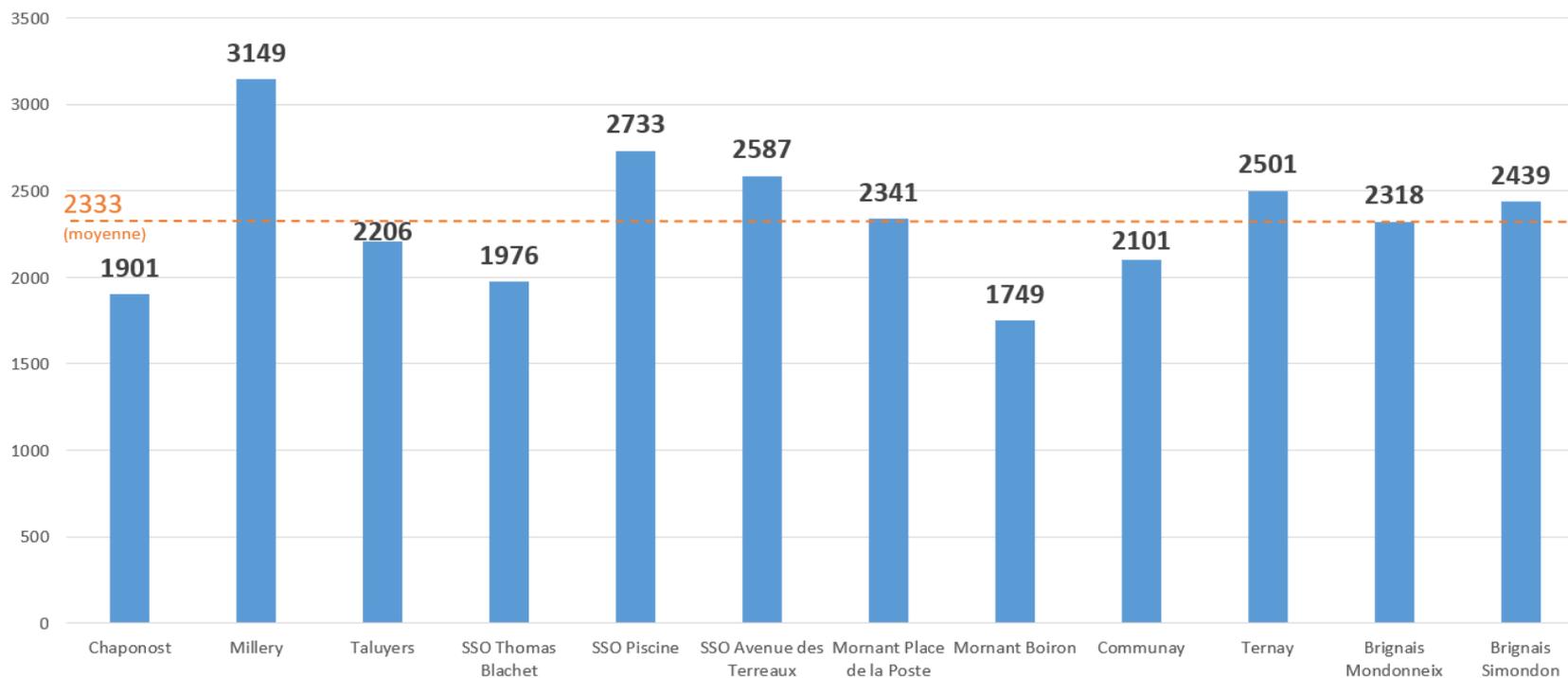
Collecte des biodéchets (abri-bacs)

Collecte des biodéchets (abri-bacs)

- 30 T collectées en 2022
 - Soit 29 kg/habitant inscrit



Quantité de biodéchets collectés sur le SITOM en 2022



Collecte des biodéchets (abri-bacs)

Collecte et valorisation des biodéchets

Collecte hebdomadaire des bacs via le prestataire ECOVALIM

Mise en place systématique d'un bac propre et désinfecté



Pré-tri & homogénéisation des biodéchets chez Ecovalim

À Vourles



Méthanisation des biodéchets via l'installation METHA'MOLY

À Saint Symphorien Sur Coise

Environ 4 519 m³ de biogaz produits + 9 tonnes d'amendement avec retour au sol

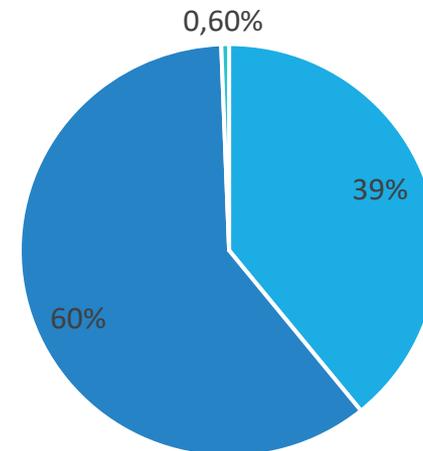
Bilan des flux

Bilan des flux

Le traitement des déchets (OMR, CS et déchetteries) :

Communauté de Communes	Tonnage
CCPO	13 507 T
CCVG	15 359 T
COPAMO	12 365 T
TOTAL	41 502T

Traitement des déchets collectés par le SITOM



■ Incinération ■ Recyclage ■ Enfouissement



99 % des déchets sont valorisés au SITOM



76 % des déchets sont valorisés en AURA en 2019

En 2022 la TGAP a augmenté de 11 € par tonne incinérée et de 4 € par tonne enfouie

L'incinérateur de Gerland est le 3eme réseau de chaleur français avec 5 500 logements chauffés et de la production de gaz et d'électricité

Bilan des flux

Evolution de la production de Déchets Ménagers et Assimilés

	2020		2021		2022		% de répartition	Evolution kg/hab. 2018-2020
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.		
Population	86975		87950		88963			
OMr	15495	178	15743	179	15142	170	36,46%	-2,25%
CS	4457	51	4485	51	4314	49	10,39%	-2,63%
Biodéchets (abri-bac)	0	0	0	0	30	29 (kg/hab .inscrit)	0,07%	
Verre	3367	39	3386	39	3323	37	8,00%	5,46%
Dies	21279	245	22216	253	18723	210	45,08%	2,72%
TOTAL	44598	513	45830	521	41532	496	100%	0,59%

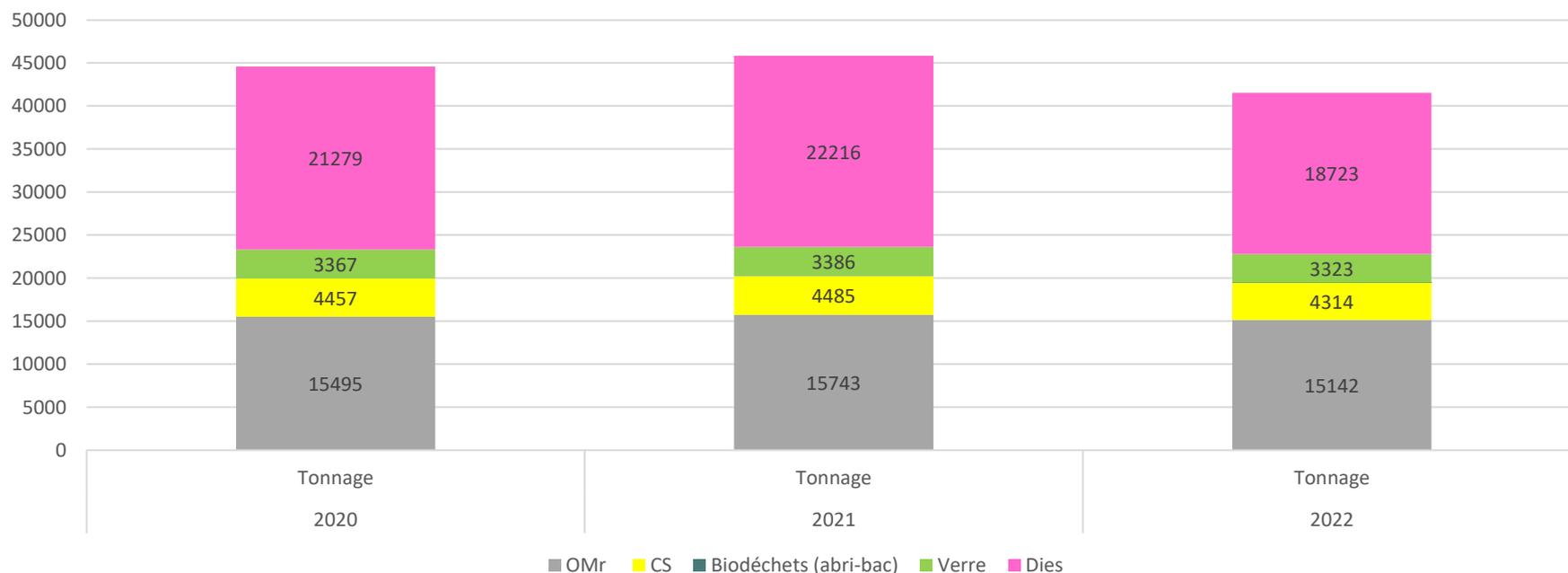
En 2022 : 466,3 Kg/hab. de déchets collectés et traités par le SIIOM

En 2019 : 543 Kg/hab en AURA

Bilan des flux

Evolution de la production de Déchets Ménagers et Assimilés :

Bilan des tonnages



En 2022 : 256,35kg/hab. d'OMA collectées et traitées par le SITOM

En 2018 : 318 Kg/hab. en AURA

La prévention des déchets

La prévention des déchets

Objectif de la prévention :

- Donner de la visibilité à la prévention des déchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Encourager la gestion séparée des biodéchets
- Augmenter la durée de vie des produits
- Développer la consommation responsable

Faits marquants en image de la prévention en 2022



Réemploi de Vélos avec la Clavette

Exemple de Mornant

La prévention des déchets

Le PLPDMA :

- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Adopté le 06 février 2020
- 7 axes d'actions
 - Exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets
 - Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets
 - Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire
 - Encourager la gestion séparée des biodéchets
 - Augmenter la durée de vie des produits
 - Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Lutter contre le gaspillage alimentaire

Le SITOM réalise des diagnostics déchets à la demande des entreprises, commerces, des cantines, des écoles, des EHPAD...

7 diagnostics réalisés en 2022 pour améliorer le tri et la réduction des déchets,

-> actions correctives mises en place ensuite.

Exemples :

- 1 EHPAD est passé de 6 bacs (4 roues) à 3 bacs (4 roues) à l'issue du diagnostic
- 1 restaurant sur la COPAMO est passé de 8 bacs (2 roues) à 4 bacs (2roues)

La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Favoriser le réemploi

5 zones réemploi en déchetteries:

TERNAY



Ternay



Saint-Symphorien-d'Ozon



Brignais



Saint-Laurent-d'Agny

Mornant

Mornant

Bilan des collectes :

Vélos : 302

Jouets : 401 soit 403 kg

Palettes : 353 en 1 an soit 4 470 kg évitées

Couettes/ Couvertures : 81 en 1an soit 405 kg évitées

Textiles : 397,854 tonnes
5,35 kg/hab

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets

Collecte des biodéchets

- 24 établissements : HEPAD, lycées, cantines scolaires...
- Prestataire de collecte
 - 123 tonnes de biodéchets



Centre de méthanisation
à Méthamoly



La prévention des déchets

LIMITER LES DECHETS
ALIMENTAIRES ET VEGETAUX

✓ Encourager la gestion
séparée des biodéchets



Fourniture de composteurs individuels aux habitants du Sitom

- 304 composteurs individuels installés en 2022
- 859 commandes en 2021
 - soit 65% de commandes en moins

En 2022, les fournisseurs de composteurs ont cessé de fournir des composteurs bois en raison de la pénurie.

Des composteurs en plastique recyclés ont été proposés à la vente, recevant un accueil très mitigé auprès de la population.

	Nombre de composteurs Individuels commandés au SITOM/an
2015	171
2016	220
2017	234
2018	277
2019	684
2020	550
2021	859
2022	304
TOTAL	3 299

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets

Achats de composteurs individuels:

Type de composteurs	Prix d'achat sans aide du SITOM	Prix d'achat avec aide du SITOM
composteur 300 l	56,82 €	36,82€
composteur 600 l	80,22 €	60,22 €

- Aide de 20€ du SITOM sur le prix de base d'un composteur depuis 2019 sur la CCPO et CCVG
- Aide de 38 € du SITOM sur le prix de base d'un composteur depuis 2007 sur COPAMO car territoire en apport volontaire
- Aide supplémentaire variable des différentes mairies : quand les mairies aident en plus du SITOM les commandes des habitants sont très importantes

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets

Vente de composteurs individuels

Communauté de communes	Nombre de composteurs vendus
CCVG	110
CCPO	112
COPAMO	82
Total	304

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets par compostage collectif

Nouveaux composteurs collectifs :

Exemples :

- Au 26 rue Mère Elise Rivet à Brignais
- Collège Hector Berlioz à Communay
- Au jardin familiaux de Saint Symphorien D'Ozon



La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets

Projet de mise en place expérimentale d'une collecte séparée des biodéchets en apport volontaire et dépôt de l'appel à projet auprès de l'ADEME



- Réponse à l'appel à projet ADEME : subvention à 70% du coût d'investissement
- Expérimentation sur 8 centres-villes denses du territoire: Communay, Ternay, SSO, Taluyers, Mornant, Millery, Chaponost, Brignais, Chaponnay
- Collecte en apport volontaire
- Ramassage une fois par semaine par une société locale
- Méthanisation des biodéchets à Méthamoly à Saint-Symphorien-Sur-Coise
- Mise en service en Novembre 2021

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Collecte séparée des biodéchets en apport volontaire

1 ères Données de démarrage

- 30 tonnes de biodéchets collectés sur les 13 abri bacs pour 1 an de fonctionnement de 2022
 - 68,81 kg/foyer pour l'année 2022
 - 29 kg/personne

ATTENTION :

Novembre et décembre 2021 : recrutement des familles volontaires et premiers dépôts de biodéchets

* Le dispositif a pris toute son ampleur en 2022 en capacité de détournement des OMR



La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

2 Journées organisées par GRDF :

De la collecte des biodéchets en point d'apport volontaire à sa valorisation :

Acteurs fédérés :

- ❖ Sitom Sud Rhône
- ❖ Ecovalim
- ❖ Methamoly
- ❖ GRDF



REDMI NOTE 9 PRO
AI QUAD CAMERA



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Sitom Sud Rhône : de la collecte des biodéchets au biogaz



Sur la région Auvergne Rhône-Alpes, le potentiel de biodéchets estimé est de 600 GWh par an, permettant à 150 000 logements neufs de se chauffer au gaz.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Ademe en 2021, le Sitom Sud Rhône a lancé une expérimentation de tri et de valorisation des biodéchets en gaz renouvelable. Ce projet local répond à des enjeux de décarbonation et d'indépendance énergétique. Le Sitom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) Sud Rhône a déployé treize points d'apport volontaires sur huit communes, situés sur les trois communautés de communes de la Vallée du Garon, du Pays de l'Ozon et du Pays de Mornantais. Installés depuis neuf mois, ils devraient permettre la valorisation de 23 tonnes de biodéchets d'ici la fin 2022. René Martinez, président du Sitom Sud Rhône, témoigne, « quand un point de collecte est créé, nous avons dix à quinze foyers

volontaires. L'objectif est d'aller chercher des foyers supplémentaires car, à terme, un point sera réellement efficace avec 40 foyers par zone de collecte. » Au total, près de 300 foyers participent déjà à l'expérience. Pour valoriser le maximum de déchets, René Martinez ambitionne le déploiement de 43 points de collecte sur le territoire, tout en augmentant l'adhésion des professionnels (bars, restaurants, Epicerie, écoles...) au dispositif. Un moyen pour atteindre, à terme, la valorisation de 500 tonnes de déchets par an. Une chaîne de production locale. Chaque bac de collecte, d'une contenance de 240 litres, est étiqueté avec sa zone géographique d'appartenance et les habitants peuvent l'ouvrir grâce à un badge. Cette précaution permet notamment « de constater que le tri effectué est de qualité et que les habitants ont pris le réflexe de venir régulièrement sur les points de collecte. » Ensuite, l'entreprise Ecovalim se charge de collecter les déchets, les transporter et les déconditionner pour produire un mélange appelé « soupe ». C'est cette soupe qui sera acheminée à l'unité de méthanisation Methamoly, située à Saint-Denis-Sur-Coise, pour produire du biogaz. Depuis mars 2019, Methamoly traite 10 000 tonnes d'effluents de six fermes ainsi que 7 000 tonnes de résidus de l'industrie agroalimentaire

et déchets organiques. La méthanisation réalisée sur le site a de nombreux avantages. Elle participe à la fertilité des terres grâce à la récupération du digestat produit, génère de l'emploi en local (huit à dix personnes à temps plein travaillent sur, ou en lien avec le site de Methamoly) et contribue à l'alimentation de 1 500 foyers au niveau local, via l'injection de biométhane dans le réseau GRDF. 100 % de gaz renouvelable en 2050. Le biométhane est ainsi présenté comme une opportunité pour décarboner et relocaliser une part de la production de gaz. D'ici 2050, GRDF ambitionne de distribuer 100 % de gaz renouvelable et souhaite atteindre le taux de 20 % dès 2030. Si la première unité de méthanisation y a été raccordée au réseau de GRDF en 2012, la région Auvergne Rhône-Alpes en compte désormais une trentaine et vingt supplémentaires verront le jour en 2022. À l'échelle nationale, la dynamique de la filière biométhane s'est poursuivie en 2021. En une année, 152 nouveaux sites de méthanisation ont été raccordés aux réseaux gaziers et la capacité installée (7,3 TWh/an), dépasse dès à présent les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie, fixés à 6 TWh/an en 2023. ■

Tous droits de reproduction réservés

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Partager l'expérience de la collecte séparées des biodéchets

Le 28 juin et le 6 septembre le Sitom Sud Rhône, GrDF, Ecovalim et Méthamoly ont présenté à des élus et techniciens de la région Auvergne Rhône-Alpes le dispositif mis en place par la collectivité pour la collecte des biodéchets en apport volontaire dans le cadre d'une expérimentation accompagnée par l'ADEME.

Un moment de riches échanges de 90 participants en vue de développer ce dispositif générateur de gaz vert et économe en énergie fossile

22 tonnes annuelles sont valorisées sur les 12 points expérimentaux du Sitom. Une généralisation est envisagée en 2023 pour une valorisation de 100 tonnes de biodéchets des habitants



La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

Des communes s'engagent dans la collecte séparée des biodéchets :

Appel à volontaires pour une expérimentation !

Dès cette année, la municipalité de Chaponnay et le SITOM proposent la collecte des déchets alimentaires pour les familles du centre-bourg n'ayant pas de jardin, donc n'ayant pas la possibilité d'avoir un composteur chez eux.



La borne de collecte des biodéchets devant la caserne des pompiers

Vous habitez un logement situé en centre-bourg, et vous n'avez pas de grand jardin ?

Appel est fait à une quarantaine de familles volontaires répondant à ces critères, soit une centaine de personnes au total !

La borne est installée devant la caserne des pompiers-école Marlène Jobert car c'est un lieu central à proximité des résidences de logements collectifs.

Contactez le SITOM Sud-Rhône au 04.72.31.90.88

Ou envoyez un email à : etudes@sitom-sudrhone.com

Ou répondez à l'enquête ici : <https://forms.gle/M47hZaHDDyo8nuG9>

La borne de récupération des biodéchets est accessible par badge pour les foyers inscrits dans cette démarche volontaire. Un seau de 10 litres est fourni aux familles.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

C'est tout ce qui est d'origine végétale ou animale : les restes de repas, épluchures, déchets de viande et d'os, coquilles d'œufs, marc de café, filtre à café/thé, fruits et légumes abimés.



Cantines scolaires de Taluyers et de Chaponnay

La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

Collecte de jouets :

- 4 déchetteries : 403 kg de jouets

Animations sur les Déchets d'équipements électrique et électronique (D3E) :

- 6 animations réalisées durant la SEDD par les agents du Sitom

La prévention des déchets

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

- ✓ Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable



SEMAINE DE REDUCTION DES DECHETS 2022 : Concours « Ozon de tri et la réduction » auprès des CMJ des 7 communes de la CCPO

Le SITOM SUD RHONE et la société SERFIM RECYCLAGE ont proposé aux conseils municipaux d'enfants de la CCPO un concours en faveur de l'optimisation du tri et de la réduction des déchets.

- **14 septembre**

(Pendant la SEDD, semaine européenne du développement durable)

2 délégués de chaque CME ont bénéficié d'une formation sensibilisation à la gestion des déchets

Chaque conseil municipal de jeunes a présenté un projet novateur en matière de réduction et de tri des déchets.

- **23 novembre**

Une soutenance des projets a été organisée pendant la SERD, en présence de membres de la Société SERFIM et des élus de la CCPO

La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

Le projet du conseil municipal d'enfants de Chaponnay a été sélectionné par le jury présidé par René MARTINEZ, Président du SITOM, pour sa pertinence, sa créativité, son aboutissement, son engagement et la qualité de sa présentation.



- Collecte des fournitures scolaires par les enfants et en déchetteries

SEMAINE DE REDUCTION DES DECHETS 2022:

Concours « gaspillage alimentaire » dans les 8 cantines qui assurent une collecte des biodéchets en partenariat avec GRDF

- Dans les 8 cantines qui ont mis en place une collecte des biodéchets :
 - Sérézin, Communay, St Symphorien d'Ozon, Brignais, Taluyers,
- Critère de jugement : ratio kg/enfant le plus faible en cantine sur la semaine
- La semaine précédente, sensibilisation de GRDF et du SITOM dans chaque école, sur l'anti-gaspillage alimentaire,
- Ecole vainqueur : celle qui a jeté le moins de Biodéchets
 - s'est vue offrir un film sur l'école avec un vidéaste, interview des élèves, enseignants, personnel des cantines...



La prévention des déchets

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

- ✓ Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

La cantine des Brosses de COMMUNAY est la structure qui a obtenu le meilleur résultat avec un ratio de 0.06 kg / enfant.



La prévention des déchets

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

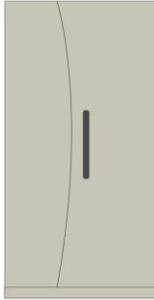
✓ Renforcer des actions
emblématiques afin d'avoir
une consommation
responsable

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2022

6 Animations scolaires sur les Déchets électriques et électroniques
dans les classes des communes du SITOM ayant fait la demande.

Aidez-nous à recycler
les DEEE en déchèterie !



Gros électroménagers	Petits électroménagers
 Réfrigérateur	 Cafetière
 Lave-linge	 Grille-pain
 Micro-onde	 Radiateur
	 Mixeur
	 Machine à coudre
	 Fer à repasser
Matériel informatique	Lampes
 Téléviseur	 Lampes à LED
 Chaîne Hi-Fi	 Lampe sodium haute pression
 Appareil photo	 Lampe à iodure métallique
 Tablette	
 Téléphone portable	
 Unité centrale ordinateur	

La prévention des déchets

SENSIBILISER

Interventions de sensibilisation dans les écoles

Type de sensibilisation	Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants sensibilisés
Animations tri + Réduction des déchets	58 animations	1 920
D3E	6 animations	

-> Au total, 1 920 enfants sensibilisés par les agents du Sitom en 2022

Actions en faveur de l'économie circulaire

Collecte de déchets spécifiques importants

Piles :

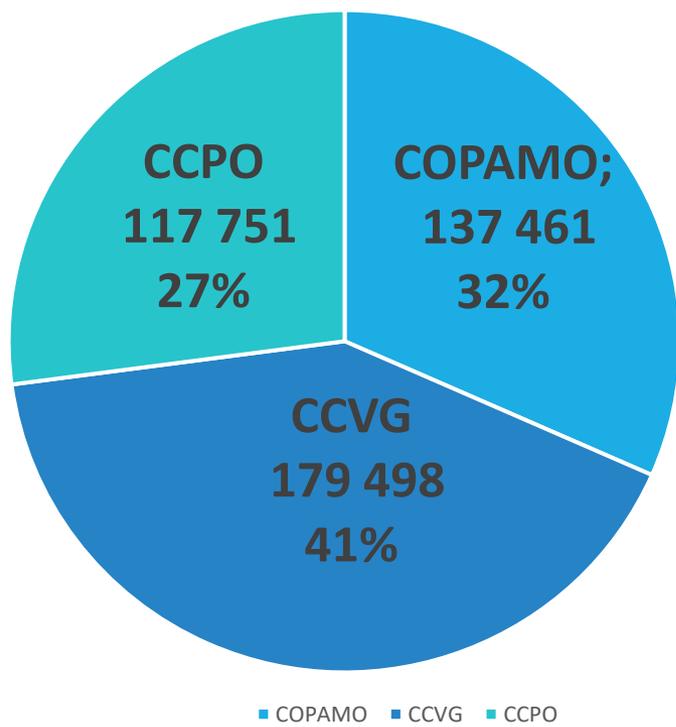
- 9,13 T de piles et petites batteries usagées collectées en 2022
 - soit 0,10 kg/hab
 - -17,4% par rapport à 2021

Le Relais :

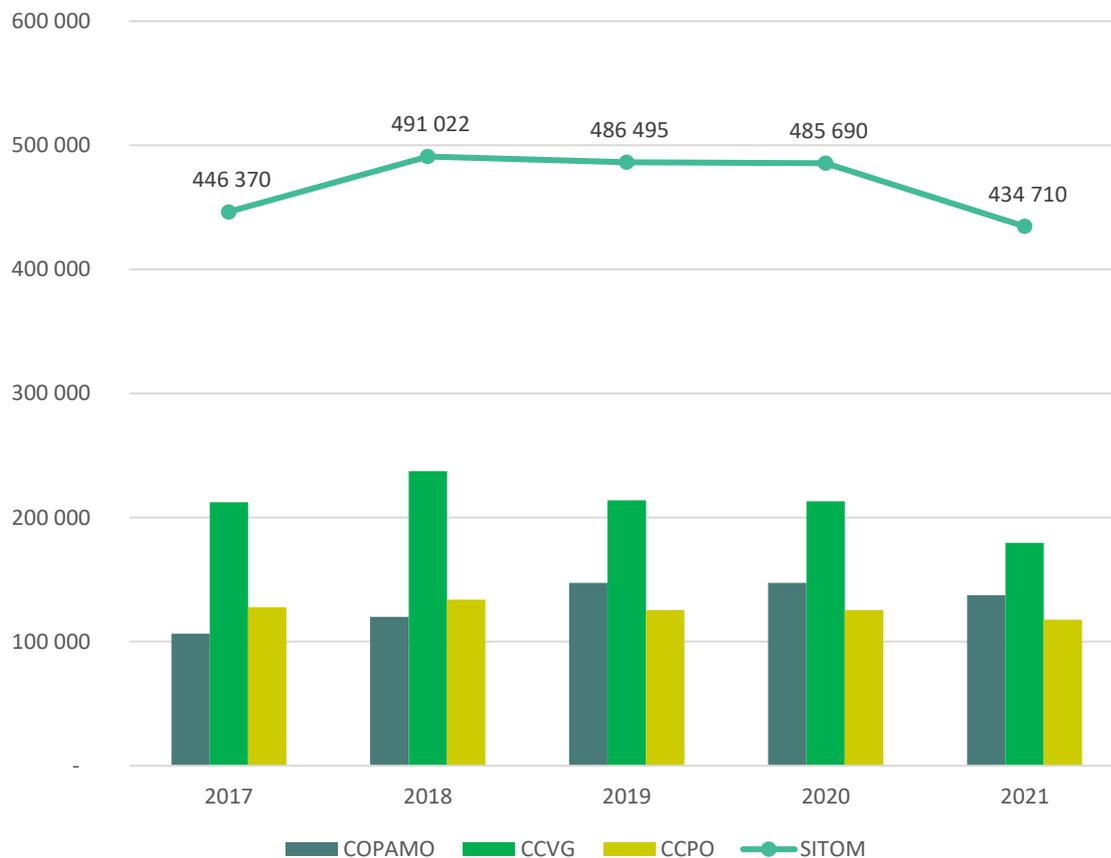
- 96 silos le Relais
- 397 T de vêtements, chaussures collectés en 2022
 - soit 4,47 kg/hab
 - -7,24% par rapport à 2021

Le Relais :

Répartition des tonnages textiles collectés via le Relais en 2022 en kg



Evolution de la collecte des textiles via le Relais en kg



Projets de création des déchetteries :

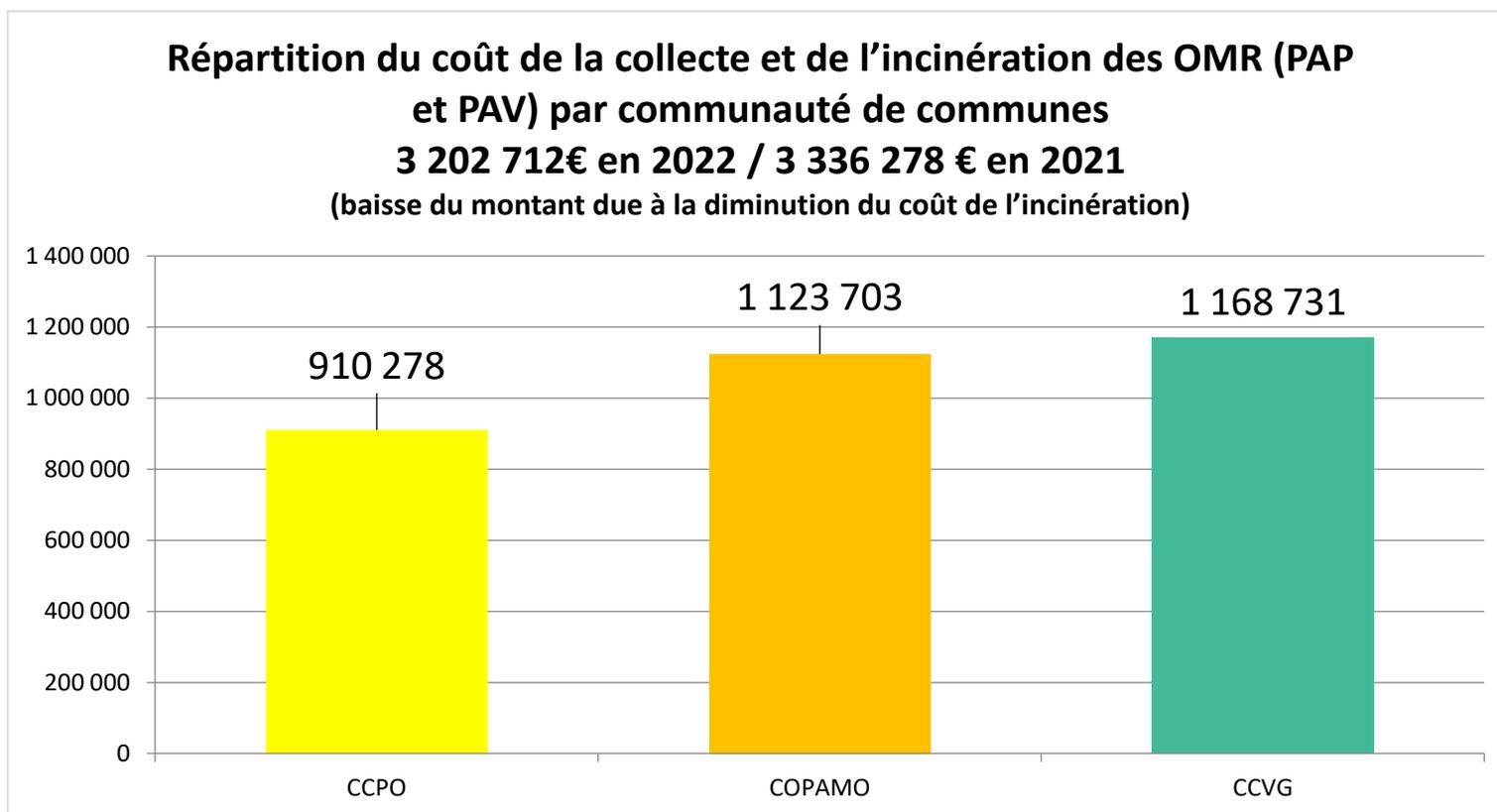
- Avancées dans les recherches foncières pour les déchetteries du SITOM sur la CCVG
- Déchetteries professionnelles – compétences économiques communautaires
 - Sensibilisation des élus des Communautés de Communes
 - Sur la COPAMO, la déchetterie Pro DMS à Taluyers est en service
 - Sur la CCPO, la déchetterie Pro sur l'ancien site de la déchetterie de St Symphorien d'Ozon est exploitée par SERFIM depuis octobre 2022 dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public
 - Sur la CCVG, les élus de la communauté de communes sont en charge de ce dossier.

Continuité de la maîtrise des couts

Continuité de la maîtrise des coûts

Coût de collecte et de traitement des OMR

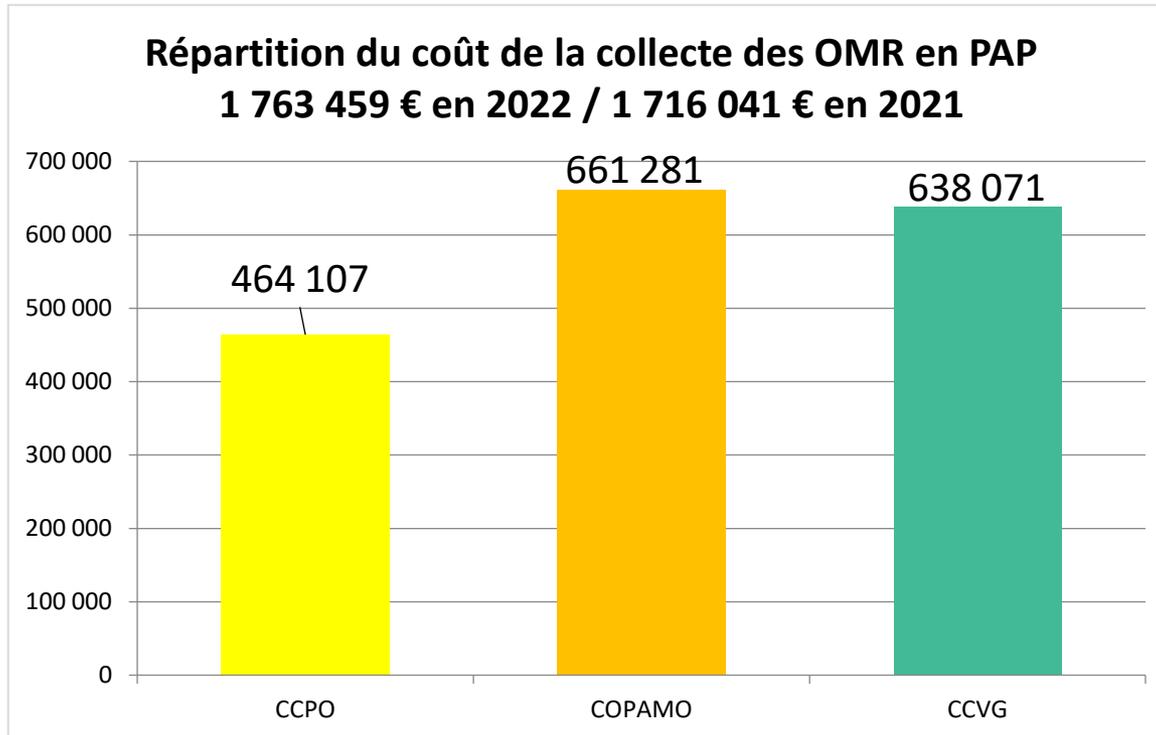
Coût moyen de 36,00 € TTC/habitant en 2022 - 37,10 € TTC/habitant en 2021



Continuité de la maîtrise des coûts

Coût de la collecte et du transport des OMR en PAP:

- Coût moyen de 122,39 € TTC/ tonne et 20,83 € TTC/ Habitant en 2022
- Coût moyen de 104,35 € TTC/ tonne et 18,67 € TTC/ Habitant en 2021



	Dont détail des demandes spécifiques des communes
CCPO	20 816€(*)
COPAMO	10 971€(**)
CCVG	469 216 €(***)

prises en charge par les communes :

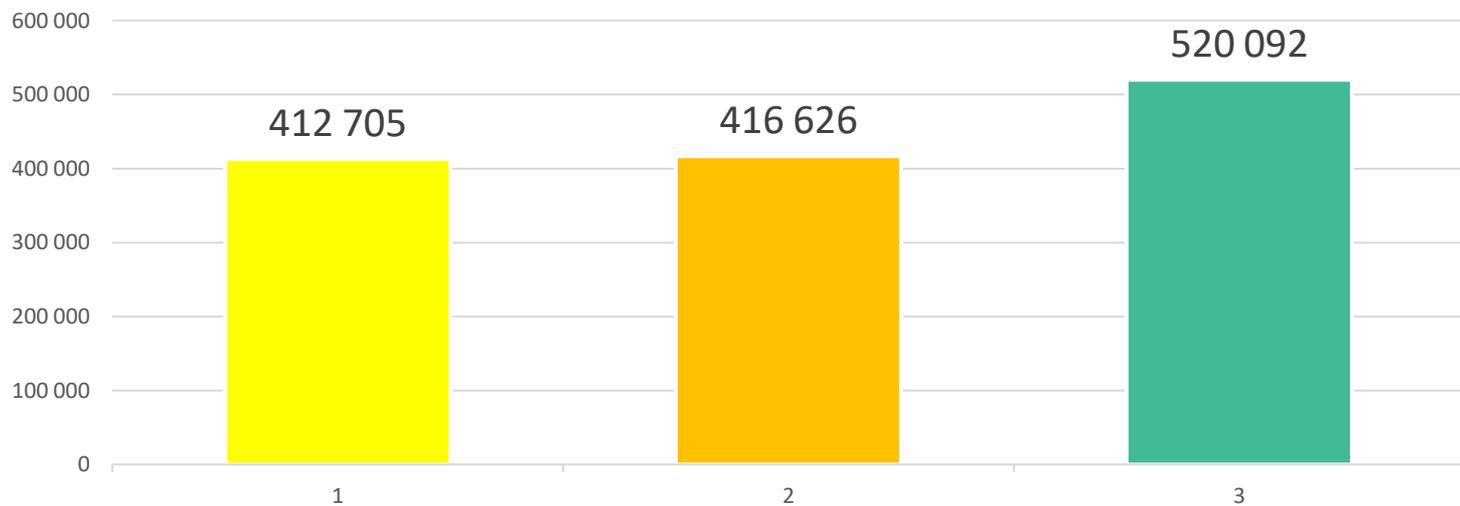
- (*) collecte d'impasses en micro-bennes,
- (**) porte-à-porte centre ville Mornant
- (***) collecte en C2 de Brignais,...

Continuité de la maîtrise des coûts

Coût de l'incinération des OMR

- Coût de 89,12 € TTC/ tonne et 15,17 € TTC / Habitant en 2022
- Coût de 102,94 € TTC/ tonne et 18,42 € TTC / Habitant en 2021

Répartition du coût de l'incinération des OMR
1 349 423 € TTC en 2022/1 620 236 € TTC en 2021

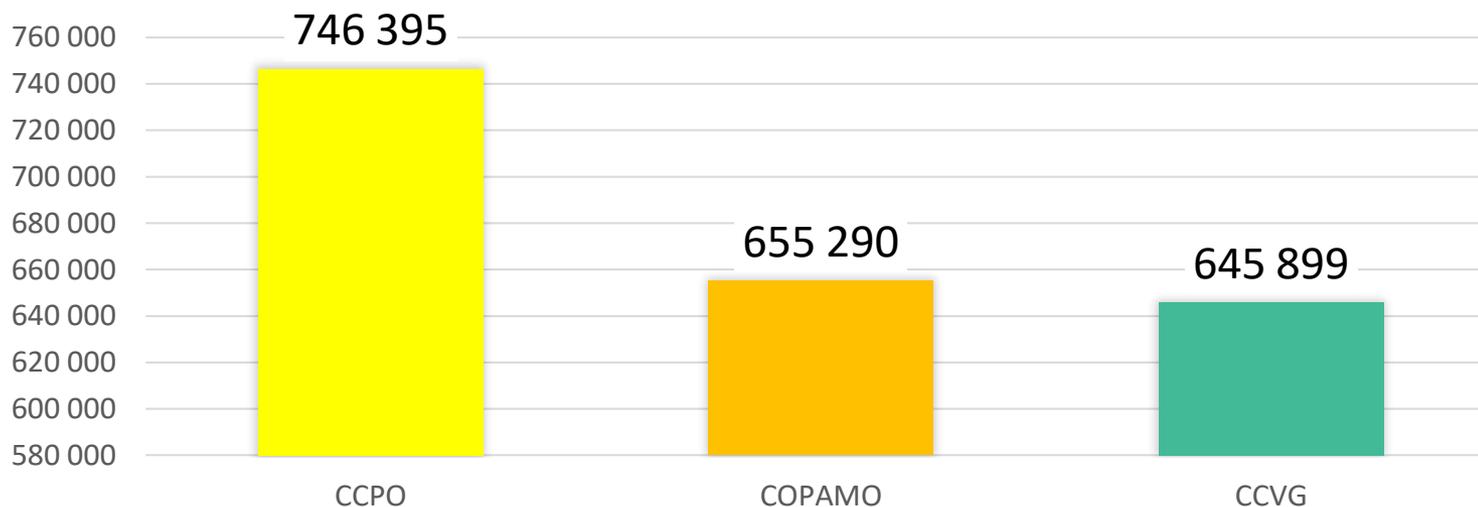


Continuité de la maîtrise des coûts

Coût de la gestion des déchets recyclables : collecte et tri

- Coût moyen 23,02 € TTC / Habitant en 2022
- Coût moyen 20,23 € TTC / Habitant en 2021

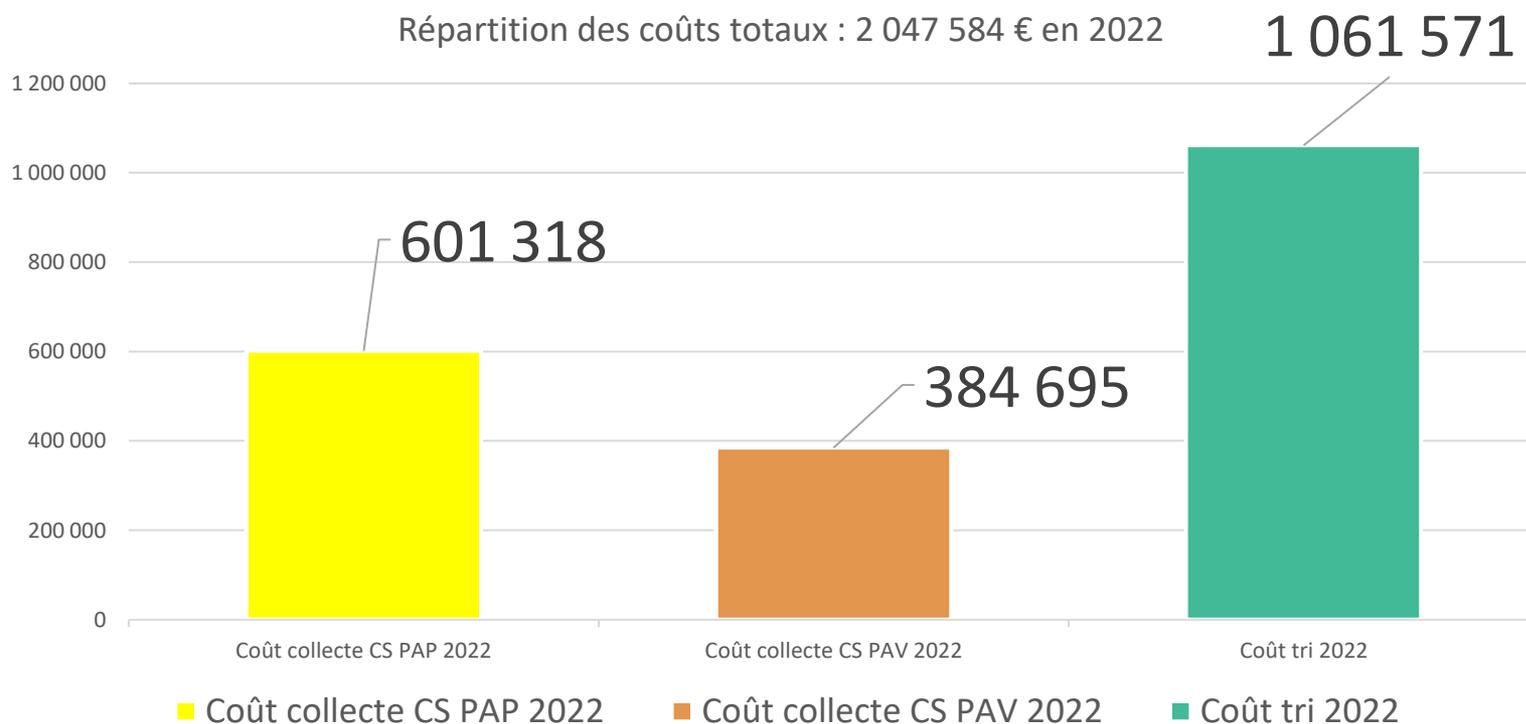
RÉPARTITION PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU COÛT TOTAL DE LA CS (COLLECTE ET TRI PAP + PAV) 2 047 584 € TTC EN 2022 / 1 778 861 € TTC EN 2021



Continuité de la maîtrise des coûts

Coût de la gestion des recyclables

- Coût de 23,02 € TTC / Habitant en 2022
- Coût de 20,23 € TTC / Habitant en 2021

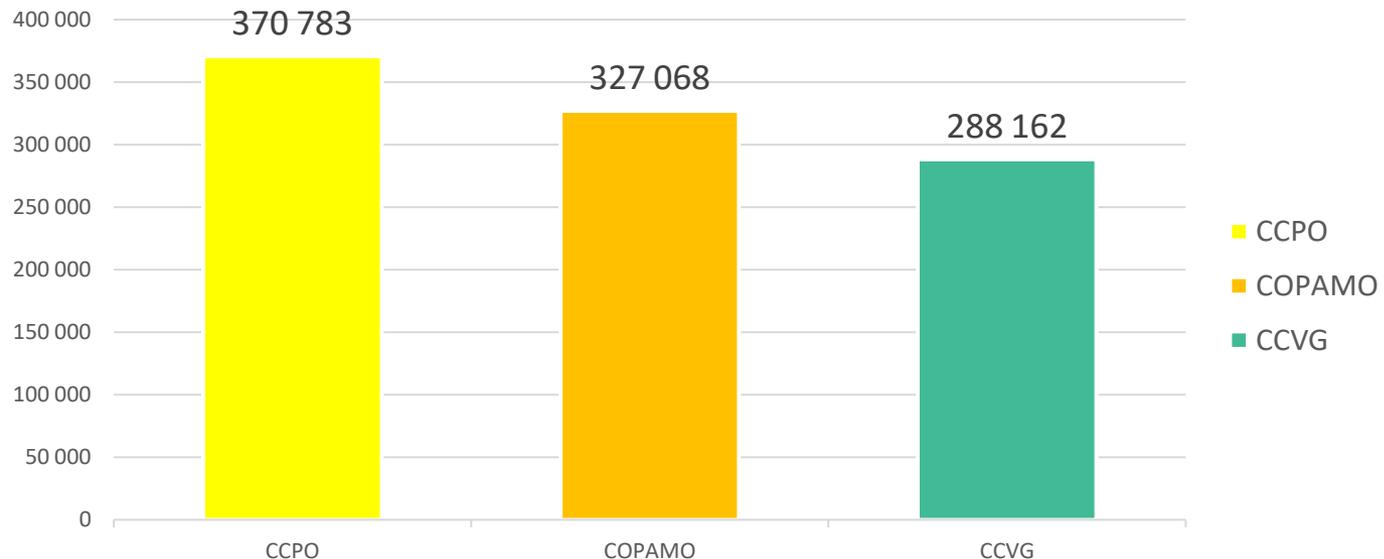


Continuité de la maîtrise des coûts

Coût détaillé de la collecte sélective PAP + PAV

- Coût de 6,76 € TTC / Habitant en PAP en 2022 – 6,23 € TTC / Habitant en PAP en 2021
- Coût de 4,32 € TTC / Habitant en PAV en 2022 – 4,09 € TTC / Habitant en 2021

Coût de la collecte sélective par communauté de communes
986 013 € TTC en 2022 / 907 560 € TTC en 2021

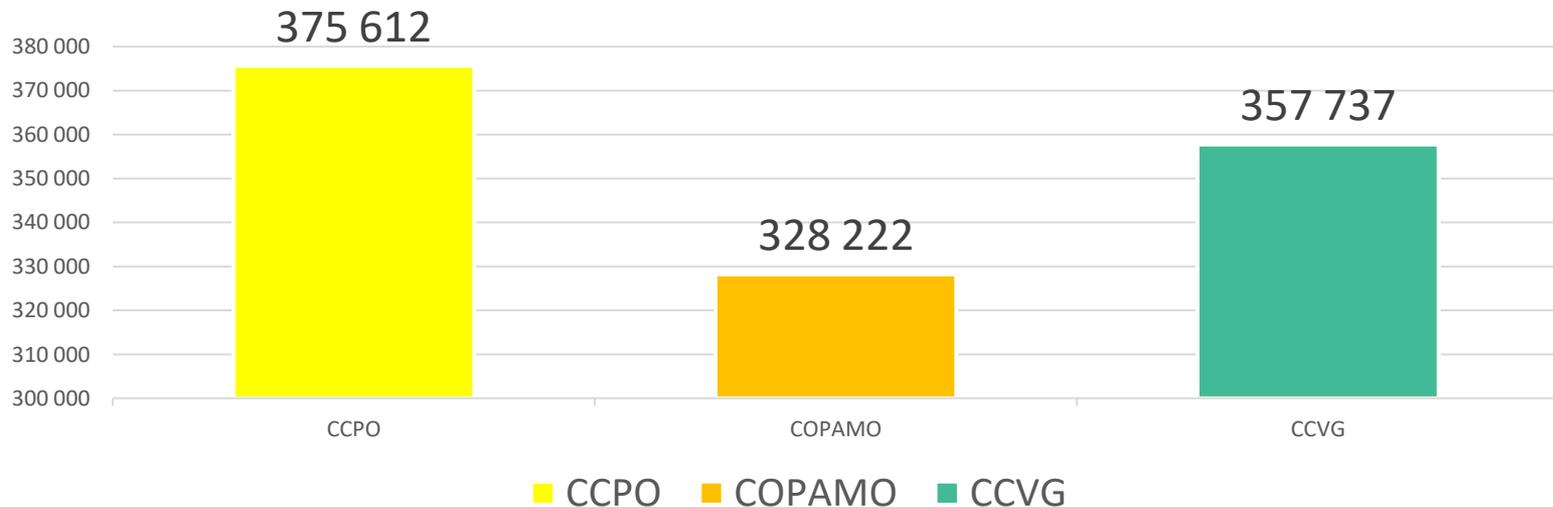


Continuité de la maîtrise des coûts

Coût détaillé du tri

- Coût de 11,93 € TTC / Habitant en 2022 ; Coût de 9,91 € TTC / Habitant en 2021

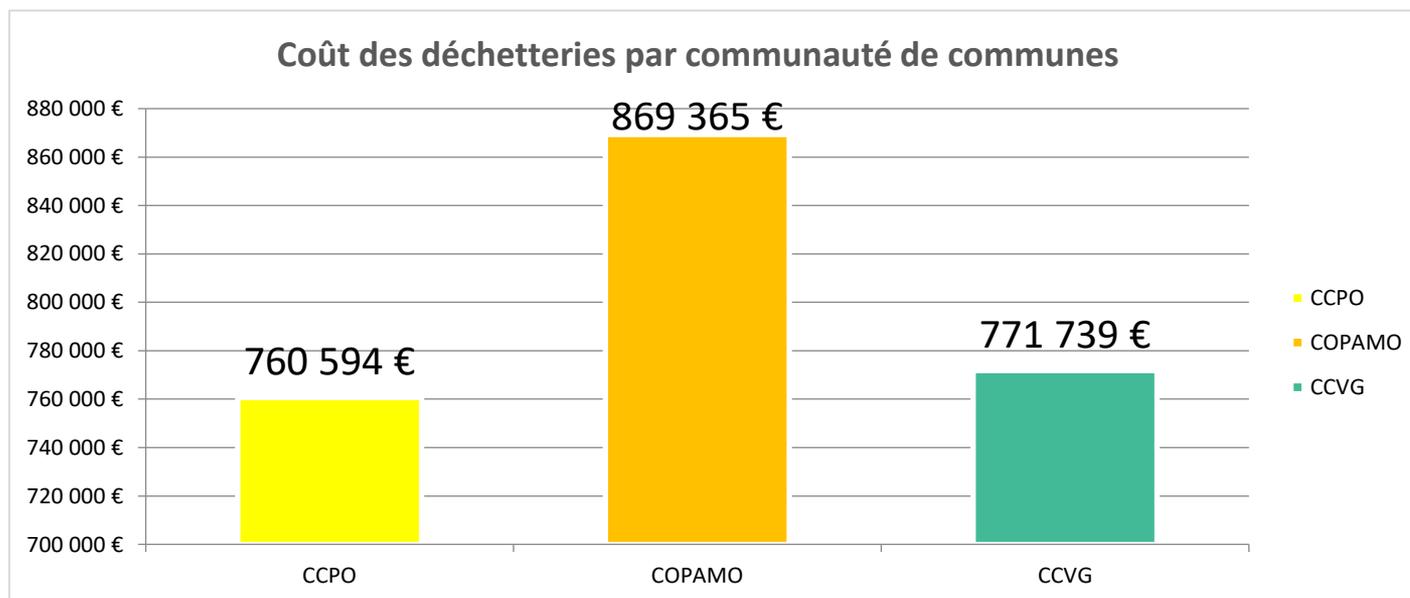
Répartition du coût du tri par communauté de communes
(1 061 571 € TTC en 2022 / 871 301 € TTC en 2021)



Continuité de la maîtrise des coûts

Coût de l'exploitation des déchetteries

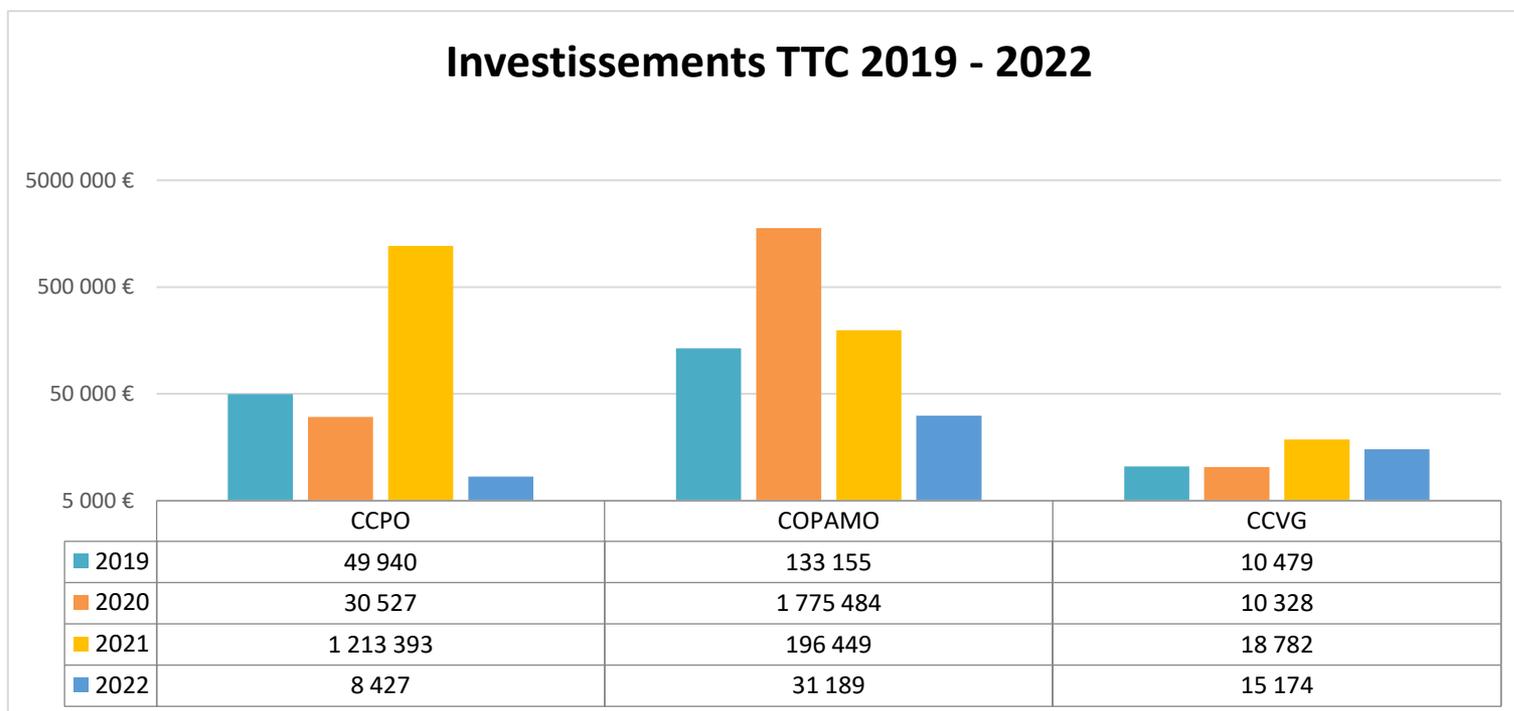
- 2 401 698 € en 2022 (2 200 799 € en 2021)
- Coût de 27,00 € TTC / Habitant en 2022 - Coût de 25,02 € TTC / Habitant en 2021



Continuité de la maîtrise des coûts:

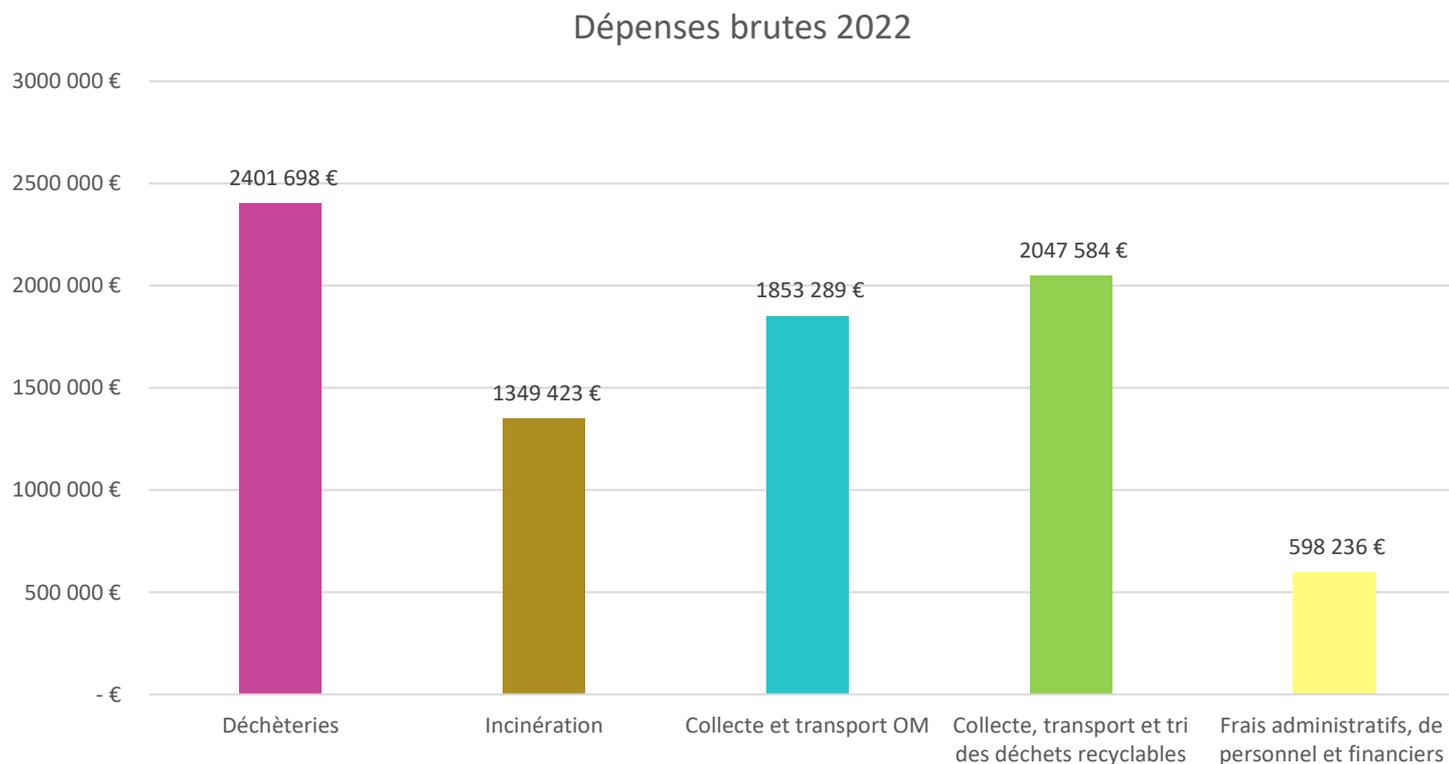
Répartition des frais engagés pour les déchetteries

- 54 790 € en 2022 (1 428 624 € en 2021 => construction Déchetterie SSO)
- Coût de 0,62 € / Habitant en 2022



Continuité de la maîtrise des coûts

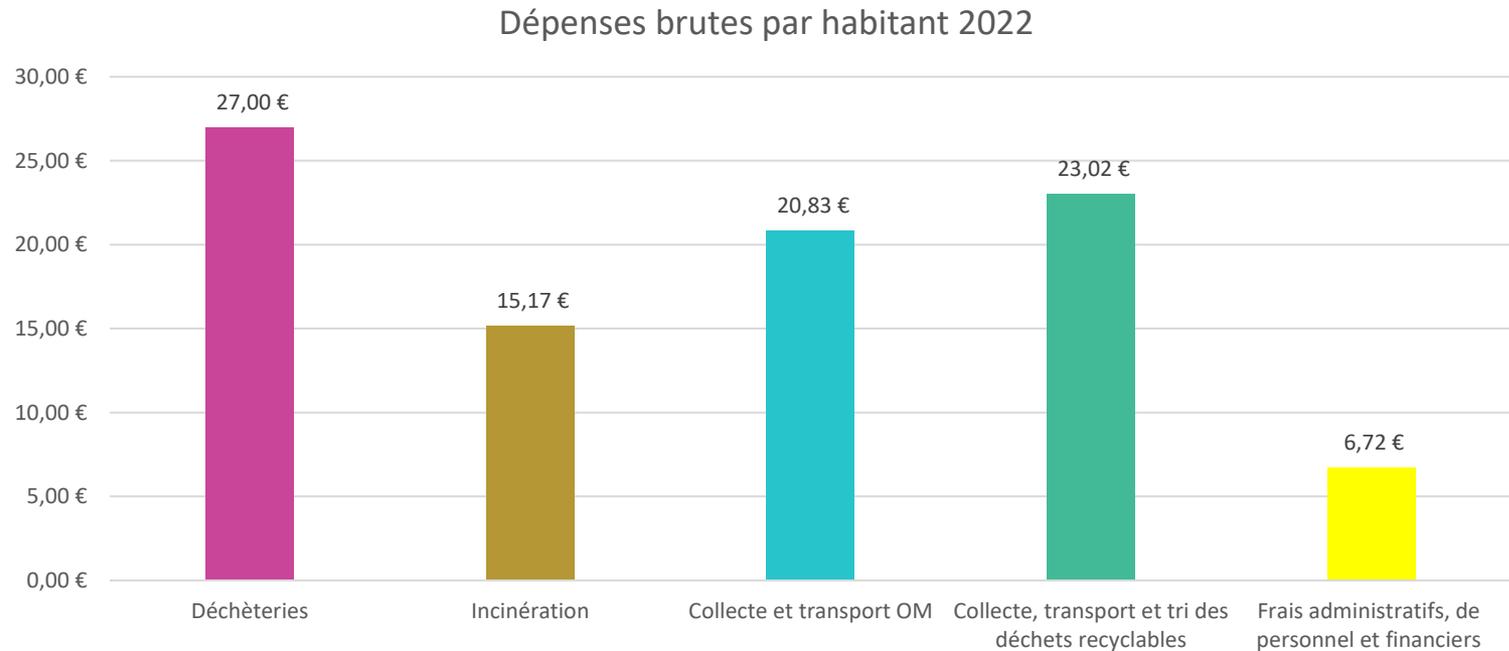
Dépenses brutes : 8 250 229 € TTC en 2022 / 7 887 017 € TTC en 2021



Continuité de la maîtrise des coûts :

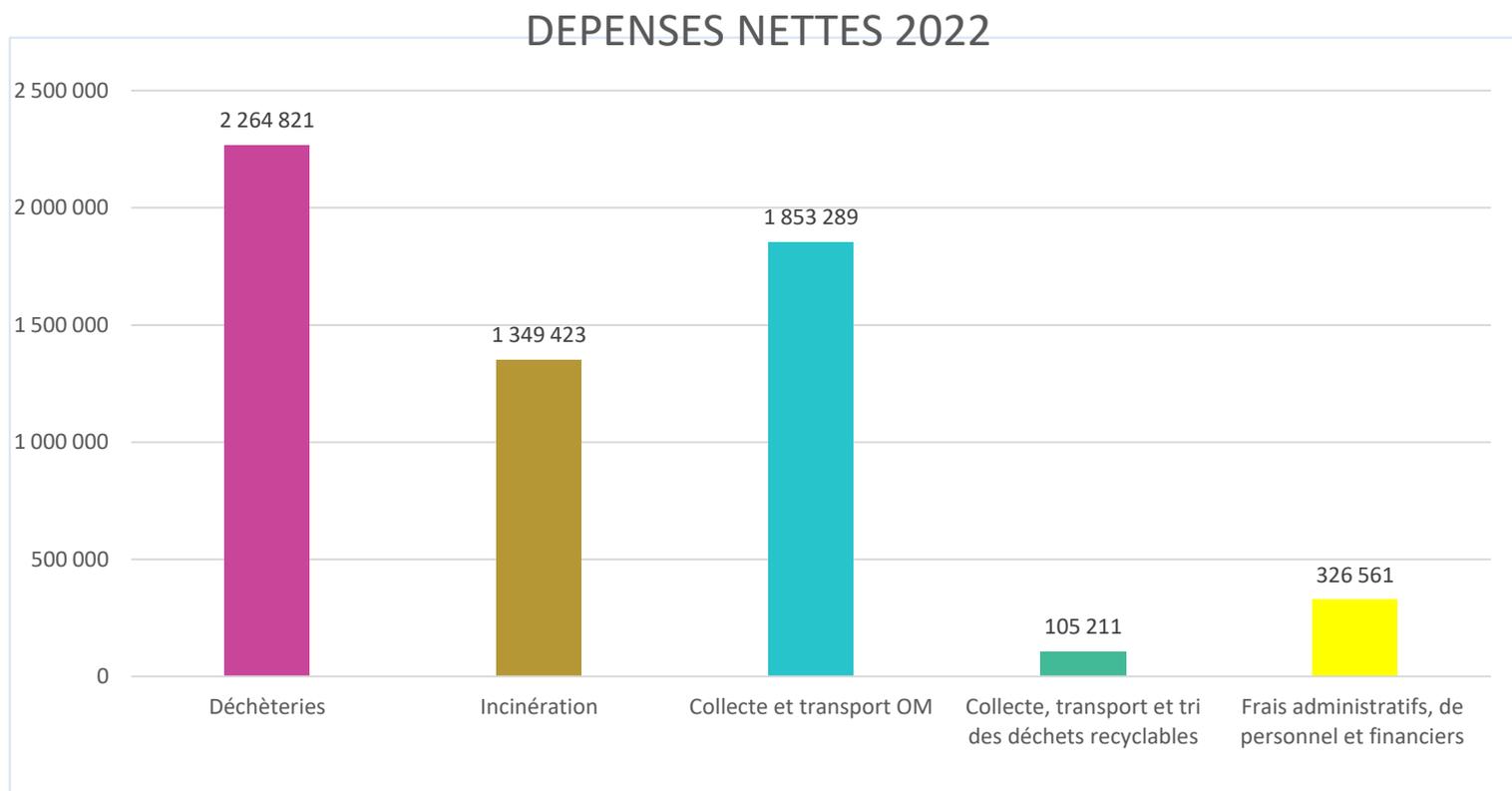
Dépenses brutes par habitant :

➤ 92,74 €/hab. en 2022 - 89,68 €/hab. en 2021



Continuité de la maîtrise des coûts

Dépenses nettes : 6 160 274 € TTC en 2022 - 6 092 595 € TTC en 2021

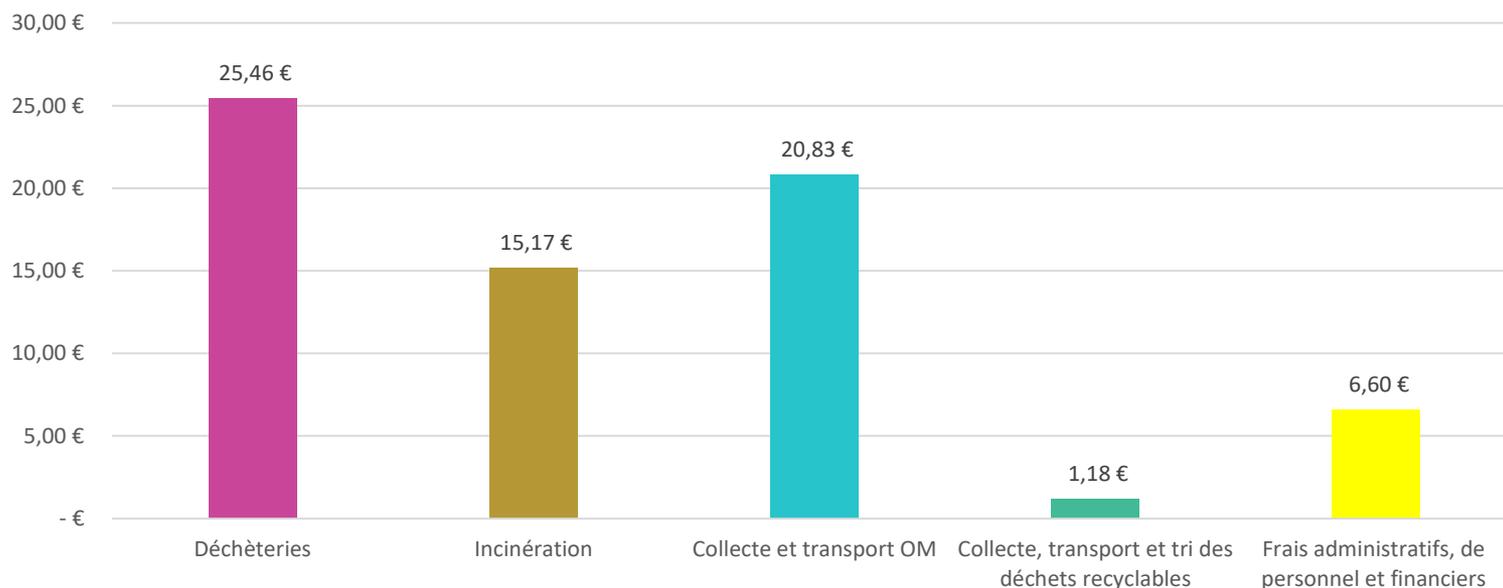


Continuité de la maîtrise des coûts

Dépenses Nettes 2022 (après déduction des soutiens et reprises) :

➤ 69,25 €/hab. en 2022 - 69,27 €/hab. en 2021

Dépenses nettes par habitant 2022



A titre comparatif...

Syndicat	Dépenses nettes TTC
SITOM SR	69,27€/hab. en 2021 et 69,27 €/hab. en 2022
CAPV (pays viennois)	93,21€ en 2021
Grand Lyon	107,8 €/hab. en 2021
Pays Voironnais	128,90 €/hab. en 2021
Monts du Lyonnais*	66 €/hab. en 2021 <small>*exploitation en régie publique</small>
CCVL	74,48 €/hab. en 2021
SMND	105,90 €/hab. en 2021
SICTOM Morestel	89,30 €/hab. en 2021

Moyenne NATIONNALE EN 2021 : 105 €/hab. (98€/hab en 2018)

Moyenne régionale en 2021: 100 €/hab.

Continuité de la maîtrise des coûts

Soutiens en fonction des tonnages recyclés :

Des aides importantes de nos partenaires financiers pour le fonctionnement :	2019	2020	2021	2022
CITEO (soutien à la valorisation, à la communication et pour le personnel)	899 159 € (dont reliquat de 95.679 € de soutien papiers 2018)	1 126 566 €	1 061 306	1 037 625
ECO DDS	18 660 €	12 447 €	12 842	12 842
ECO TLC	8 433 €	8 433 €	8 539	8 636
ECO MOBILIER	56 992 €	58 597 €	63 776	60 330
OCADE3E	49 854 €	55 078 €	59 141	55 069
OCADE D3E - semaine de la réduction des déchets	3 000 €	3 000 €	3 000	3 000
Filières : (voir détail page suivante)	435 382 €	268 431 €	554 670	901 685
TOTAL :	1 480 563 €	1 544 721 €	1 776 670	2 079 250

Continuité de la maîtrise des coûts

Filières de recyclage : recettes en fonction du tonnage trié et du cours de revente des produits :

Filières	Repreneurs	Versement 2022
Papiers (JM)	GOLBEY	160 607
Cartons	REVIPAC	384 082
Plastiques	VALORPLAST – Saône et Loire + Europe	206 436
Acier	ARCELOR MITTAL	37 269
Aluminium	FRANCE ALU RECYCLAGE	40 534
Verre	O-I MANUFACTURING - Ardèche	72 757
	TOTAL	901 685

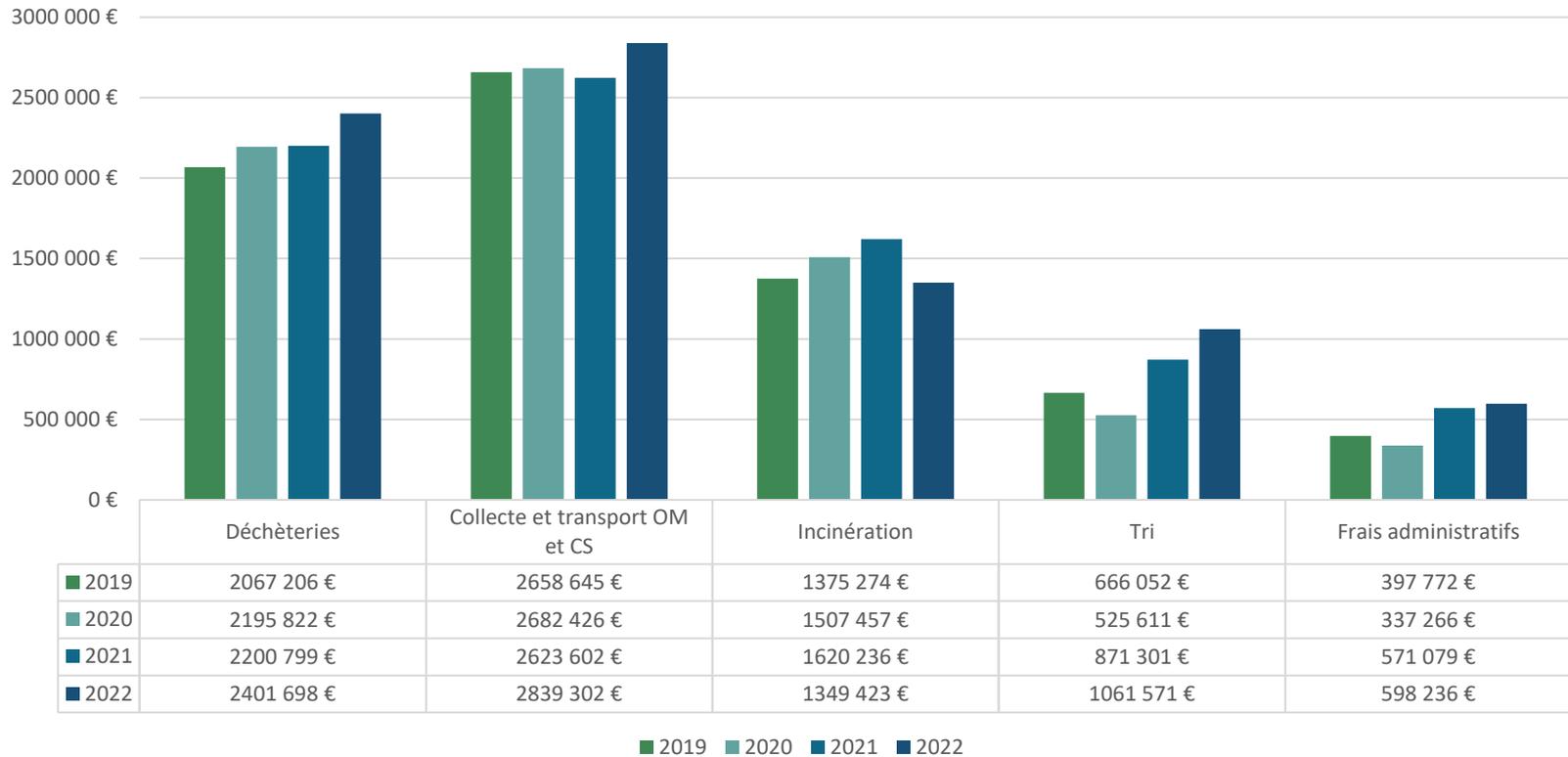
Continuité de la maîtrise des coûts

Evolution des dépenses brutes et dépenses nettes par habitant en €/hab.

	2019 (en €/hab)	2020 (en €/hab.)	2021 (en €/hab.)	2022 (en €/hab.)	Évolution 2021/2022
Collecte OMR (Enlèvement + transport + déchargement)	19.83 €	19.79 €	19.51 €	20.83 €	6.76 %
Incinération	15.99 €	17.33 €	18.42 €	15.17 €	- 17.65 %
CS collecte et tri	18.83 €	17.09 €	20.23 €	23.02 €	13.81 %
Gestion des déchetteries	24.04 €	25.25 €	25.02 €	27.00 €	7.90 %
Frais administratifs, de personnel et financiers	4.63 €	3.88 €	6.49 €	6.72 €	3.49%
Dépenses brutes TTC	83.32 €	83.34 €	89.68 €	92.74 €	3.42 %
Aides (Soutiens + Filières)	22.28 €	17.76 €	20.18 €	23.37 €	15.82 %
Dépenses nettes TTC	61.04 €	65.58 €	69.50 €	69.37 €	- 0.18 %
% Aides/dép brutes	27 %	21 %	23 %	25 %	

Un bilan financier équilibré

Dépenses de fonctionnement 2022



Un bilan financier équilibré

Fonctionnement : dépenses principales

Recettes de fonctionnement 2022



Un bilan financier équilibré

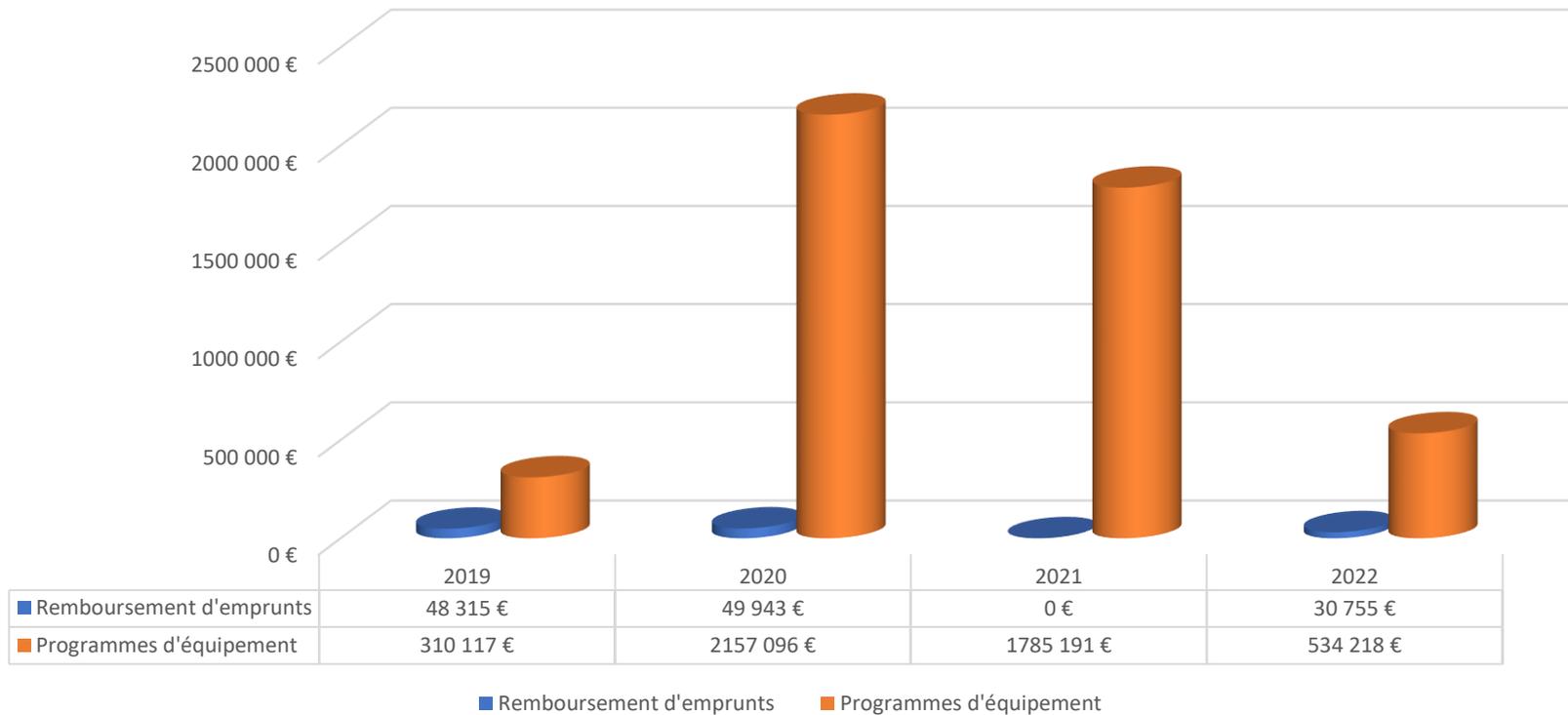
Fonctionnement : recettes principales

Un bilan financier équilibré

Evolution des dépenses brutes et dépenses nettes par habitant en €/hab.

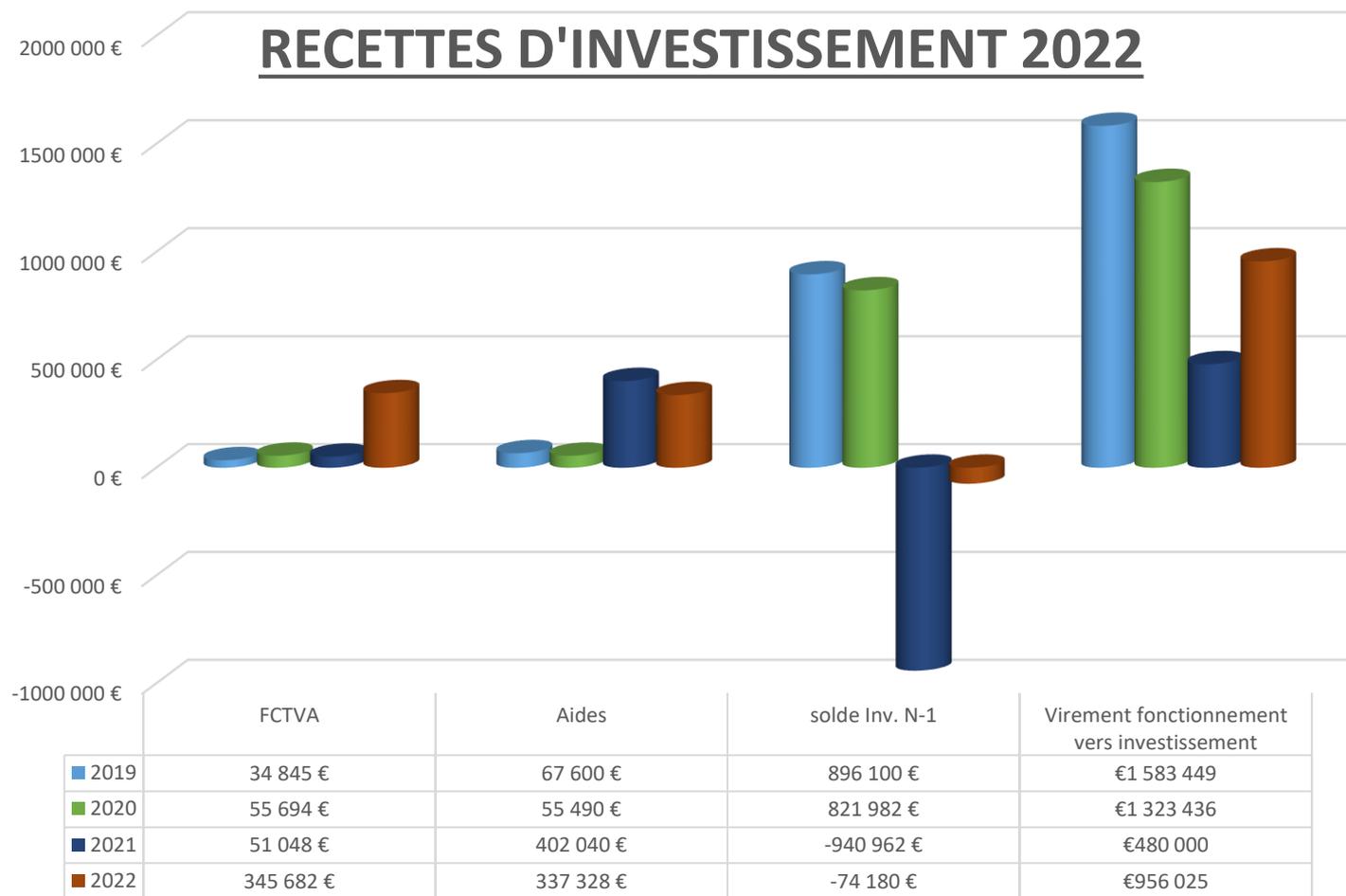
Redevance 2022 = 227 € t	Recettes			
	2019	2020	2021	2022
Entreprises privées	129 373 €	196 052 €	156 314 €	175 382 €
Communes et Communautés de communes	106 576 €	133 172 €	131 717 €	168 735 €
Associations / EPHAD / Maisons de retraite / CAT	26 090 €	84 444 €	93 223 €	101 633 €
Ecoles / Collèges / Lycées	18 393 €	25 220 €	29 888 €	38 220 €
	280 432 €	438 888 €	411 142 €	483 970 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022



Un bilan financier équilibré

INVESTISSEMENT : dépenses principales



Un bilan financier équilibré

INVESTISSEMENT : recettes principales

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 977 515,27
012	CHARGES DE PERSONNEL	354 655,28
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 725,43
66	CHARGES FINANCIERES	8 308,62
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 943,24
68	DOTATION AUX PROVISIONS	/
022	DEPENSES IMPREVUES	/
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	410 809,79
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 800 957,63
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
013	ATTENUATION DE CHARGES	1 058,00
70	PRODUITS DES SERVICES	483 970,41
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	9 116 926,44
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	56 877,47
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 896,12
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	35 914,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 713 642,75

Un bilan financier équilibré
Récapitulatif des principales dépenses et recettes :

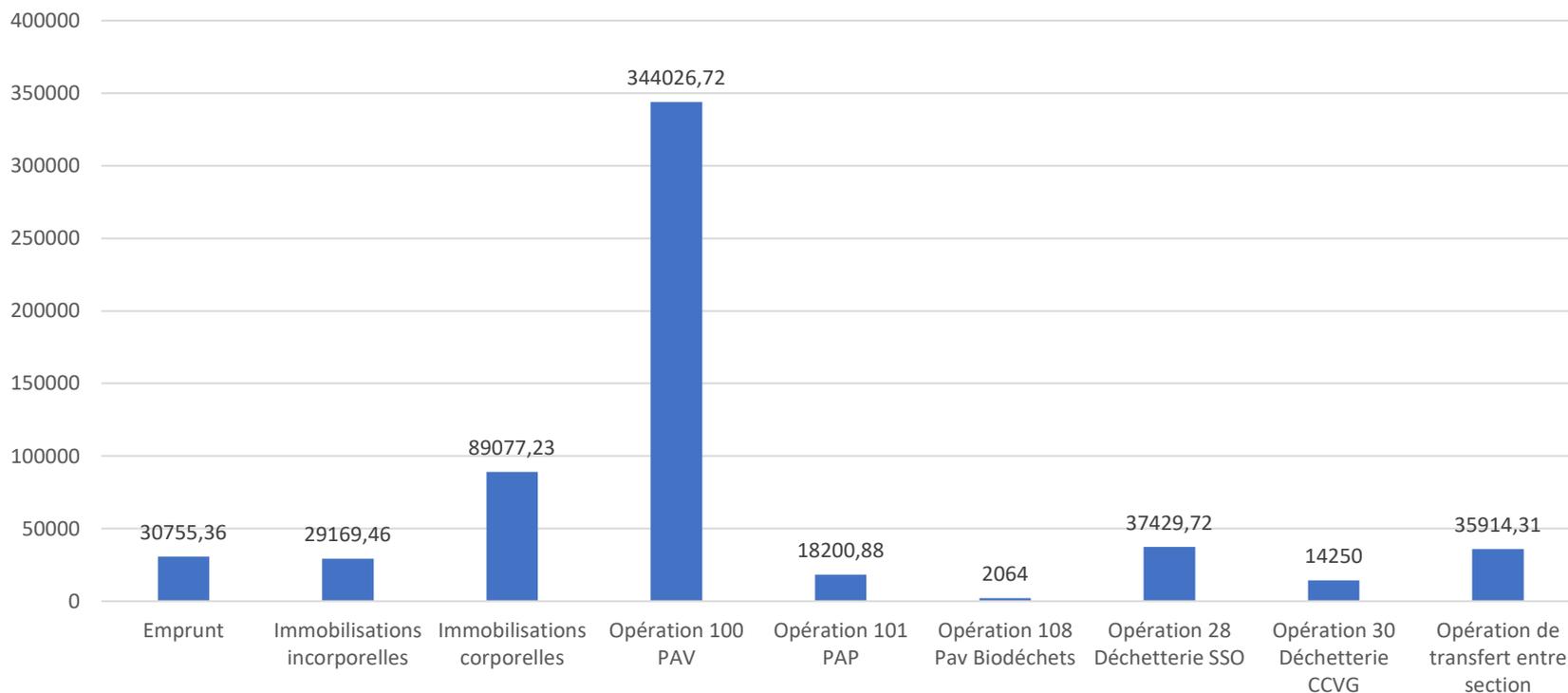
chapitre ou opération	LIBELLE	MONTANTS 2023
16	EMPRUNT	30 755,36
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 169,46
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 077,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	35 914,31
Op 100	APPORT VOLONTAIRE	344 026,72
Op 101	PORTE A PORTE	18 200,88
Op 103	PORTE A PORTE BACS OMR DE REGROUPEMENT	/
Op 108	ABRIS BIODECHETS	2 064,00
Op 28	Construction déchetterie St Symphorien d'ozon	37 429,72
Op 30	Déchetterie CCVG	14 250,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		600 887,68

chapitre ou opération	LIBELLE	MONTANTS 2023
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	345 682,03
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	379 955,80
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	337 327,76
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	410 809,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 473 775,38

Un bilan financier équilibré
Récapitulatif des principales dépenses et recettes :

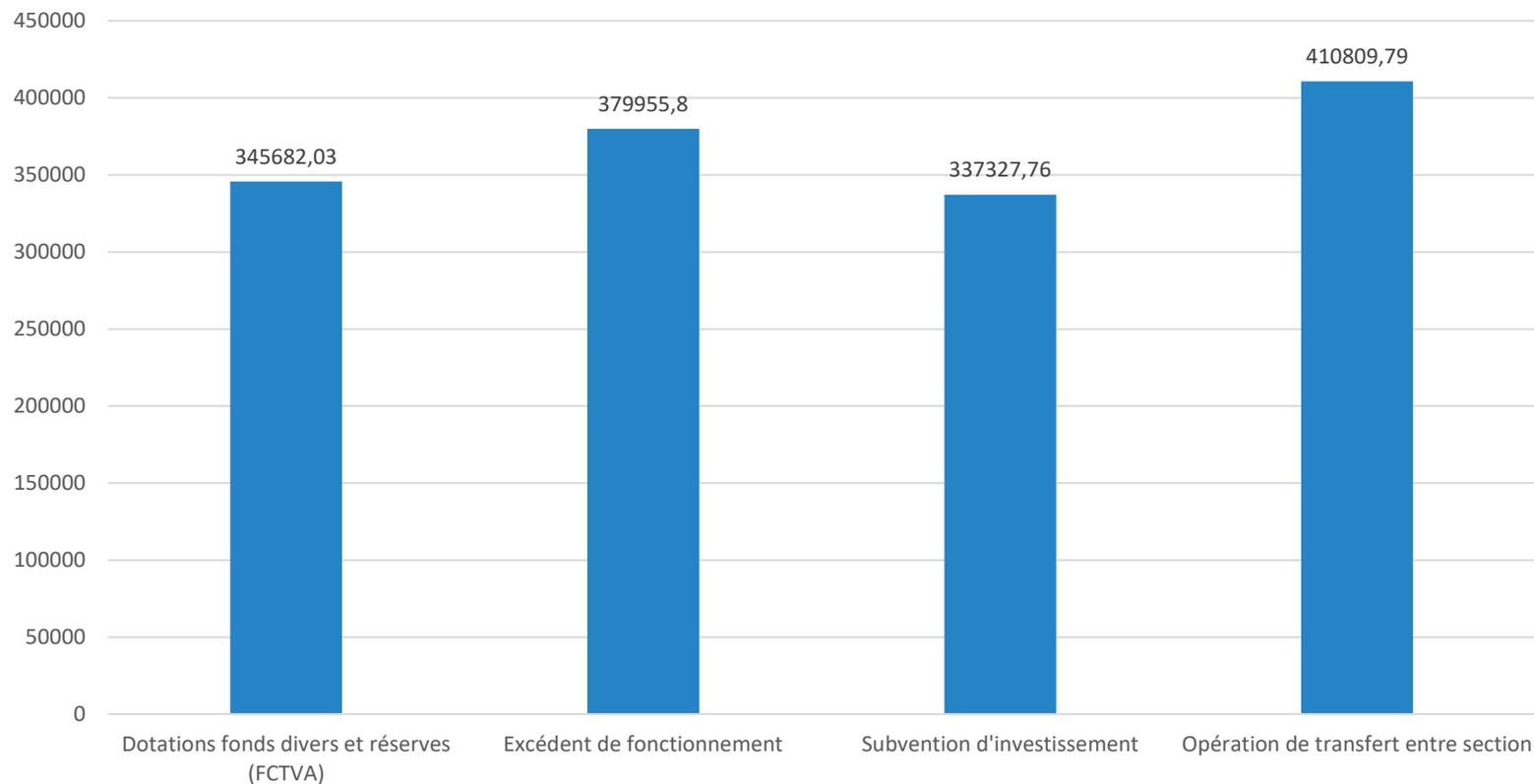
Un bilan financier équilibré

Dépenses d'investissement 2022 :



Un bilan financier équilibré

Recettes d'investissement 2022 :



Sensibiliser plus pour
mieux trier et plus
valoriser

Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Solidarité et gestion des déchets : les habitants du SITOM font du tri solidaire

- ❖ Versement de 1€ par tonne de verre collectée au centre Léon Bérard soit 3 323€ en 2022



Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Sensibilisation des CMJ



Les conseils municipaux de jeunesse de Soucieu, Ternay, Montagny, St Symphorien d'Ozon, Chaponnay... ont été sensibilisés par les agents du SITOM sur demande.

Les enfants et les jeunes sont des relais dans les familles et auprès de leurs camarades.

Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Visite du centre de tri avec les élus et les scolaires



Visite du centre de démantèlement des DEE à Feyzin (SUEZ)



Les élus et le personnel du SITOM

*Dans ce centre, ce sont
1 000 réfrigérateurs
démantelés et
recyclés par jour !*

Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Refonte du site internet



ACTUALITÉS
 Avril et Mai : dons de vêtements chauds, couvertures, coussins
 Rencontre inter collectives
 Nouvelle collecte en point remplissage de janvier à mars 2022
 Plus de tri en déchetterie !
 Inscriptions ouvertes pour la déchetterie de Saint Symphorien d'Ozon
 Din de poules : Marennes et Chaponay
 Déchetteries fermées les jours fériés
 Toutes les actualités

Découvrez ce qui devient les emballages après votre geste de tri
 Recyclez tous les papiers avec le SITOM et Ecocon

Rcherche

LES BONS GESTES



TÉLÉCHARGEMENTS
 Rapports annuels du SITOM
 SITOM INFO
 Outils de sensibilisation au tri des déchets
 Dossier de Presse

L'avancée du tri des biodéchets ! 13/04/2022
 Biodéchets. Depuis novembre 2021, le SITOM a mis en place 12 bornes d'apport volontaire pour expérimenter le dépôt des tous les déchets.

Voir la vidéo
LE RECYCLAGE

Vidéo du Daner
 Pays Momentas
 Pays de L'ozon

Vidéo à la Une

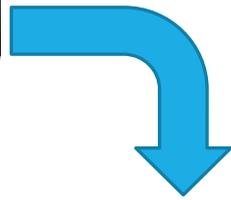


Les Trophées des Maires du Rhône et du Progrès
 Lire la suite

Vidéo à la Une



Concours Semaine Européenne du Développement Durable



ACTUALITÉS

[VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Enquête sur le geste de tri et à la réduction des déchets auprès de la population

L'équipe du SITOM aidée d'un étudiant en psychologie sociale de Lyon 2 réalisent une enquête sur le geste de tri et la réduction des déchets auprès de la population depuis plusieurs semaines

Ces rencontres avec la population sur les marchés, les déchetteries... permettent de mieux appréhender le comportement des trieurs



Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Nouveaux pictogrammes en déchetterie:

Affichage de nouveaux pictogrammes dans les déchetteries de Ternay, Brignais et Chaponost



Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Les communes du Sitom Sud Rhône organisent avec l'aide du Sitom Sud Rhône des journées éco-citoyennes.

Samedi 24 septembre, 25 personnes se sont réunies afin de participer à la journée éco-citoyenne organisée par la mairie de Saint-Symphorien-d'Ozon et le SITOM

Un mètre cube de déchets a été collecté et trié par les enfants, adultes, élus, Sitom. De quoi nous faire réfléchir à notre mode de consommation, et notre impact lorsque nous jetons un déchet dans la rue ou dans la mauvaise poubelle.



Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Le SITOM assure une veille réglementaire et vous informe :

- SITOM'INFO : envoi trimestriel aux 23 élus des communes, DST, DGS, chargés de communication
- Info du mois : envoi mensuel aux 23 élus des communes, DST, DGS, chargés de communication
- Site internet
- Veille réglementaire
- Facebook
- Création d'affiches, top tri ...

SUR LES 23 COMMUNES
DU SITOM SUD RHONE

**1 TONNE
DE PLASTIQUES RECYCLÉS
= 500 KILOS DE CO₂
NON REJETÉS**



La revue de presse



La revue de presse

Les articles phares :

Composteur collectif et abribac à biodéchets

Grâce au SITOM, de nouveaux composteurs collectifs et individuels sont proposés aux habitants. L'objectif : valoriser les biodéchets issus du jardinage et de la préparation des repas

VERTU

UN COMPOSTEUR COLLECTIF aux jardins familiaux

Les jardins familiaux sont désormais équipés d'un composteur collectif. Objectif : valoriser les biodéchets issus du jardinage et de la préparation des repas. Ces biodéchets se transformeront en un compost de qualité que les jardiniers pourront utiliser pour fertiliser la terre. Les résidents du clos Hyvert sont également invités à déposer leurs épluchures dans ce composteur collectif, au lieu de les jeter dans les poubelles grises. Les biodéchets représentent entre 45 et 60 kg par habitant et par an, soit environ 30 % du poids de nos ordures ménagères. Autant de kilos qui peuvent éviter une incinération.

Intéressés ?

Vous habitez à proximité des jardins familiaux, près du parking de l'avenue des Terreaux et êtes intéressés par cette initiative ? Contactez le Sitom : prevention@sitom-sudrhone.com ; 04 72 31 90 88.



René Martinez, président du Sitom Sud Rhône, a remis un composteur collectif à Daniel Moyroud et Lucien Foissier, représentants des jardins familiaux, le 31 mars.



L'Info en +

Le Sitom recherche des familles volontaires pour déposer leurs épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, filtre à café et thé, coquilles d'œufs, os ou restes de repas dans l'un des deux conteneurs à biodéchets existants. Ils sont situés face à la mairie et rue de la Piscine.

Vous souhaitez participer ?

Répondez au questionnaire : www.sitom-sud-rhone.com

BRICOLAGE ET JARDINAGE, à la bonne heure !

Tonte de la pelouse, taille d'une haie...les travaux bruyants sont autorisés tous les jours aux heures suivantes :

- du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 ; 14 h 30 - 19 h 30
- le samedi :
9 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 00 - 19 h 00
- le dimanche et les jours fériés :

La revue de presse

Les articles phares :



Le déchet est une ressource

Grâce à SERFIM, de nouvelles filières de tri comme le plâtre, le polystyrène, la laine de verre... sont mises en place

La revue de presse

Les articles phares :

De la collecte des biodéchets au biogaz

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Ademe en 2021, le Sitom Sud Rhône a lancé une expérimentation de tri et de valorisation des biodéchets en gaz renouvelable. Ce projet local répond à des enjeux de décarbonation et d'indépendance énergétique.

Après déconditionnement réalisé par la société Ecovalim, la méthanisation réalisée sur le site de Méthamoly a de nombreux avantages. Elle participe à la fertilisation des terres grâce à la récupération du digestat produit, génère de l'emploi en local

(huit à dix personnes à temps plein travaillent sur, ou en lien avec le site de Méthamoly) et contribue à l'alimentation de 1 500 foyers au niveau local, via l'injection de biométhane dans le réseau GRDF.



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Sitom Sud Rhône : de la collecte des biodéchets au biogaz



Sur la région Auvergne Rhône-Alpes, le potentiel de biodéchets estimés est de 600 GWh par an, permettant à 150 000 logements neufs de se chauffer au gaz.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Ademe en 2021, le Sitom Sud Rhône a lancé une expérimentation de tri et de valorisation des biodéchets en gaz renouvelable. Ce projet local répond à des enjeux de décarbonation et d'indépendance énergétique. Le Sitom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) Sud Rhône a déployé treize points d'apports volontaires sur les trois communautés de communes de la Vallée du Garon, du Pays de l'Ozon et du Pays de Morantais. Installés depuis neuf mois, ils devraient permettre la valorisation de 23 tonnes de biodéchets d'ici la fin 2022. René Martinez, président du Sitom Sud Rhône, témoigne, « quand un point de collecte est créé, nous avons dix à quinze foyers

volontaires. L'objectif est d'aller chercher des foyers supplémentaires car, à terme, un point sera réellement efficace avec 40 foyers par zone de collecte. » Au total, près de 300 foyers participent déjà à l'expérience. Pour valoriser le maximum de déchets, René Martinez ambitionne le déploiement de 43 points de collecte sur le territoire, tout en augmentant l'adhésion des professionnels (bars, restaurants, Ehpad, écoles...) au dispositif. Un moyen pour atteindre, à terme, la valorisation de 500 tonnes de déchets par an. Une chaîne de production locale Chaque bac de collecte, d'une contenance de 240 litres, est étiqueté avec sa zone géographique d'appartenance et les habitants peuvent l'ouvrir grâce à un badge. Cette précaution permet notamment « de constater que le tri effectué est de qualité et que les habitants ont pris le réflexe de venir régulièrement sur les points de collecte. » Ensuite, l'entreprise Ecovalim se charge de collecter les déchets, les transporter et les déconditionner pour produire un mélange appelé « soupe ». C'est cette soupe qui sera acheminée à l'unité de méthanisation Méthamoly, située à Saint-Denis-Sur-Coise, pour produire du biogaz. Depuis mars 2019, Méthamoly traite 10 000 tonnes d'effluents de six fermes ainsi que 7 000 tonnes de résidus de l'industrie agroalimentaire

et déchets organiques. La méthanisation réalisée sur le site a de nombreux avantages. Elle participe à la fertilisation des terres grâce à la récupération du digestat produit, génère de l'emploi en local (huit à dix personnes à temps plein travaillent sur, ou en lien avec le site de Méthamoly) et contribue à l'alimentation de 1 500 foyers au niveau local, via l'injection de biométhane dans le réseau GRDF. 100 % de gaz renouvelable en 2050 Le biométhane est ainsi présenté comme une opportunité pour décarboner et relocaliser une part de la production de gaz. D'ici 2050, GRDF ambitionne de distribuer 100 % de gaz renouvelable et souhaite atteindre le taux de 20 % dès 2030. Si la première unité de méthanisation y a été raccordée au réseau de GRDF en 2012, la région Auvergne Rhône-Alpes en compte désormais une trentaine et vingt supplémentaires verront le jour en 2022. À l'échelle nationale, la dynamique de la filière biométhane s'est poursuivie en 2021. En une année, 152 nouveaux sites de méthanisation ont été raccordés aux réseaux gaziers et la capacité installée (7,3 TWh/an), déposée dès à présent les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie, fixés à 6 TWh/an en 2023. ■

https://www.les-essentiels.com/actualites/2022/07/01/sitom-sud-rhone-de-la-collecte-des-biodéchets-au-biogaz



Tous droits de reproduction réservés

CHAPONNAY

Deux initiatives locales pour valoriser les déchets alimentaires



La commune devance la réglementation et valorisera dès cette année les déchets alimentaires de ses cantines scolaires.

Photo Progrès/Carlos SOTO

Ce samedi en clôture de la matinée environnement, en présence de René Martinez ; président du Sitom Sud Rhône, Raymond Durand, maire de Chaponnay, a dévoilé aux 200 personnes présentes au lunch, deux initiatives en matière de développement durable.

La commune entend, d'une part, valoriser les déchets alimentaires des cantines scolaires communales et d'autre part ; collecter les déchets alimentaires en provenance de familles volontaires.

« La réglementation imposera, courant 2025, que toutes les cantines trient à la source et valorisent leurs déchets alimentaires de cuisine, ainsi que ceux des retours de plateaux, a expliqué Fabienne Marguillier adjointe au développement durable. La municipalité, consciente de l'enjeu posé, a décidé de devancer l'échéance de cette réglementation. Dès cette année, dans une démarche vertueuse, nous allons prendre en compte tous les déchets alimentaires de nos cantines, afin qu'ils deviennent une ressource, au lieu d'être un fardeau. »

Le Sitom Sud Rhône viendra d'abord mesurer le gisement de biodéchets des cantines scolaires locales. La sensibilisation des élèves et des personnels de cantine devra également être effectuée. « Ensuite la société Ecovalim (prestataire du Sitom), viendra collecter séparément les biodéchets issus des cantines. Puis, ceux-ci seront envoyés dans un méthaniseur, a détaillé René Mar-

tinez, président du Sitom Sud-Est. Le processus consiste à contrôler la dégradation de la matière organique qui libère du gaz appelé méthane. C'est un gaz qui est ensuite utilisé pour alimenter le réseau de gaz de ville. »

Cette collecte, séparée des bio-déchets, pourra éviter aux Chaponnaysards d'être assujettis à la redevance spéciale annuelle, car leurs biodéchets seront valorisés au lieu de terminer dans les bacs d'ordures ménagères pour être ensuite envoyés à l'unité d'incinération des ordures ménagères de Gerland.

Collecte des biodéchets dès cette année

Parallèlement à cette démarche dans les cantines, Nicolas Varigny premier adjoint, a développé la seconde initiative : « Aujourd'hui, les familles qui possèdent un jardin et qui souhaitent composter leurs déchets alimentaires avec leurs déchets verts peuvent solliciter auprès du Sitom, la fourniture d'un composteur individuel à prix préférentiel. Pour les autres, la municipalité a décidé de procéder dès cette année à la collecte des biodéchets en provenance d'une quarantaine de familles de centre bourg n'ayant pas de jardin. Un appel à ces familles volontaires répondant aux critères d'habiter un logement sans jardin et situé en centre bourg sera effectué. Une borne de récupération des biodéchets uniquement accessible à ces familles inscrites sera installée dans un lieu central situé à proximité de leurs logements. »

De notre correspondant
Carlos SOTO

Initiative de valorisation des déchets alimentaires dans les cantines de Chaponnay

La revue de presse

Les articles phares :

Les jeunes élus présentent leur projet pour réduire les déchets

Un concours a été organisé par le Sitom Sud Rhône et la société Serfim recyclage, exploitante des collectes des déchets de L'Ozon et des déchetteries de la CCPO pour les enfants des écoles des communes de la Communauté des communes du Pays de l'Ozon (CCPO).

Les conseils municipaux d'enfants des sept communes de l'Ozon ont été sensibilisés courant septembre aux bons gestes du tri et de la réduction des déchets. Les conseils municipaux d'enfants avaient trois mois pour réfléchir à un projet innovant pouvant favoriser le tri et la réduction des déchets. Mercredi 7 décembre ces conseils municipaux d'enfants des communes de Chaponnay, Simandres, Marennes, Sérézin et Saint-Symphorien-d'Ozon ont soutenu leurs projets d'innovation. La soutenance a eu lieu devant un jury dans la salle du conseil municipal de la commune.

Le conseil municipal d'enfants de Chaponnay a présenté un projet de collecte de fournitures scolaires en bon état en fin d'année scolaire, en vue de les donner à des associations caritatives pour des enfants qui n'ont pas la chance d'avoir des fournitures pour la rentrée.

Les enfants de Simandres ont réfléchi à la création d'une application visant à faire connaître les modes de tri et de recyclage de différents contacts dans différents pays du monde.



Tous ces jeunes des conseils municipaux des enfants des sept communes de la CCPO se sont retrouvés en mairie à Saint-Symphorien-d'Ozon. Photo SITOM

Le conseil municipal de Sérézin a envisagé la création d'une recyclerie mobile dans un petit camion avec des personnes de bonne volonté pouvant réparer des objets qui peuvent encore l'être plutôt que d'être jetés en déchetterie.

Les jeunes de Marennes ont envisagé la création de cocardiers de rue avec à l'appui un prototype qu'ils ont présenté à l'ensemble de leurs camarades de la CCPO et au jury.

À Saint-Symphorien-d'Ozon les jeunes élus ont réfléchi à une application permettant aux enfants de la cantine scolaire de choisir la veille du repas, le plat chaud afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

Le projet du conseil municipal d'enfants de Chaponnay a été sélectionné par le jury présidé par René Martinez, président du Sitom, pour sa pertinence, sa créativité, son aboutissement, son engagement et la qualité de sa présentation. Sont



La soutenance a eu lieu devant un jury, présidé par René Martinez, président du Sitom. Photo SITOM

arrivés 2^e à égalité les conseils municipaux de Sérézin et de Marennes. Le jury a unanimement apprécié l'engagement des conseillers municipaux de la CCPO, ainsi que l'intérêt de leurs projets et la motivation des jeunes élus. Une récompense sera attribuée très prochainement à la commune de Chaponnay lauréate mais également aux autres conseils municipaux participants afin de remercier l'engagement des jeunes élus.

La revue de
presse

Les articles
phares:

La revue de presse

Les articles phares :

Réduction des déchets : un concours lancé dans certaines cantines

Par **Le Progrès** - 18 nov. 2022 à 16:00 - Temps de lecture : 1 min

🗨️ | 📌 | Vu 53 fois



À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, le SITOM et GRDF organisent un concours sur le thème de l'antigaspillage et la valorisation des biodéchets. Il se déroulera du 19 au 27 novembre dans les cantines scolaires engagées dans le tri à la source des biodéchets et la collecte séparée dans quelque communes du Rhône, dont trois dans l'Est Lyon: Communay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône ainsi que Brignais et Taluyers

La réalisation d'un film à la clé

Lors de ce concours, les biodéchets produits [par les différentes cantines](#) seront pesés. Celle qui aura le moins de déchets et qui aura baissé sa production par rapport aux semaines précédentes sera déclarée vainqueur. Les élèves pourront alors participer à l'élaboration d'un film sur la gestion des biodéchets.

Les biodéchets produits par les cantines participantes seront collectés par ECOVALIM [pour produire du biométhane](#) (un gaz local et renouvelable). Ce concours vise à sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire et le tri des biodéchets.

PAYS DE L'OZON

Le défi des jeunes élus : optimiser le tri et réduire les déchets



Faire son compost à la maison avec ses déchets alimentaires est l'un des moyens de le valoriser et, donc, de diminuer la quantité de déchets produite. Photo d'illustration Progrès/Philippe TRIAS

Pendant la semaine européenne du développement durable, le Sitom Sud Rhône et la société Serfim Recyclage proposent aux conseils municipaux d'enfants et de jeunes de la communauté de communes un concours en faveur de l'optimisation du tri et de la réduction des déchets.

Le 14 septembre de 9 à 11 h, un concours nommé "Ozon le tri" a pour vocation de faire réfléchir les jeunes des sept communes de la Communauté de communes du pays de l'Ozon (CCPO), sur de nouveaux outils en faveur de l'environnement.

Ils se rendront au domaine

Dupoizat afin de bénéficier d'une formation de sensibilisation à la gestion des déchets prodiguée par un employé de la société Serfim et un agent du Sitom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères).

Les conseils municipaux d'enfants en concurrence

Chacun des conseillers sera ainsi sensibilisé et fera le relais avec les membres de son conseil de jeunes. Chaque conseil municipal de jeunes réfléchira indépendamment afin de présenter un projet novateur en matière de réduction et de tri des déchets.

Par la suite, une fiche projet devra être remplie et déposée au Sitom. Puis une soutenance du projet sera organisée en novembre à la mairie de Saint-Symphorien-d'Ozon en présence de membres de la Société Serfim, des maires de la CCPO ou des délégués du Sitom de la CCPO et du président du Sitom.

Deux à trois enfants de chaque conseil municipal d'enfants présenteront le projet pendant environ 5 minutes, puis l'innovation la plus intéressante sera sélectionnée par le jury à l'issue de la soutenance. Le conseil municipal d'enfants vainqueur se verra récompenser.

La revue de
presse

Les articles
phares :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Bac à biodéchets dédié aux restes alimentaires dans le restaurant scolaire de Taluyers
Revue CCPO	Expérimentation du recyclage des biodéchets sur la CCPO : Ternay, Communay et SSO
Revue CCPO	Création de silos enterrés à Ternay, SSO et Serezin
SSO info	Mise en place de silos dans le centre de SSO
Millery mag	160kg de biodéchets collectés en 3 semaines pour les abribacs à biodéchets
Serfim mag	Le déchet est une ressource ! Fonctionnement de la déchetterie de SSO
Le Progrès	70 participants pour le nettoyage de printemps à Taluyers

La revue de presse
1 er trimestre 2022 :

Revue de presse	Objet de l'article
Revue CCPO	Matinée environnement à Chaponnay : nettoyage de la nature
Soucieu mag	Poubelle grise pour les OMR obligatoire : rappel de la loi
Le Progrès	Initiative de valorisation des déchets alimentaires dans les cantines de Chaponnay
Le Progrès	Benne de réutilisation de matériaux proposé par un artisan
Le Progrès	70 participants pour le nettoyage de printemps à Taluyers

La revue de presse 1 er trimestre 2022 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Des familles recherchées pour faire le tri des déchets alimentaires à Chaponnay
Vourloise	Nettoyage d'automne
Le Progrès	Il reste de la place pour des foyers volontaires à la collecte séparée des biodéchets à SSO
Vourlois.e	Nettoyage d'automne
Le Progrès	Il reste de la place pour des foyers volontaires à la collecte séparée des biodéchets à SSO

La revue de presse 1^{ère} trimestre 2022 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Collecte des biodéchets : un nouvel outil à tester à Millery
Le Progrès	Changement de la collecte des OM à Mornant
Revue CCPO	Valorisation des déchets alimentaires des cantines scolaires de Chaponnay et Atribac à biodéchets
Revue CCPO	Tri dans le bac jaune et réemploi en déchetterie
VERTUO-SSO	Composteur collectif aux jardins familiaux à SSO
Le lien d'Orlienas	Moins de déchets dans les poubelles de la cantine : tri des emballages et déchets alimentaires récupérés pour des animaux
Le Progrès	Distribution du matériel de collecte des biodéchets à Chaponnay
Millery mag	1,159 tonnes collectés par les 12 bornes d'apport volontaire des biodéchets

La revue de presse
2ème trimestre 2022 :

Revue de presse	Objet de l'article
Breféco	De la collecte des biodéchets au biogaz (du SITOM à GRDF en passant par ecovalim et methamoly)
Le Progrès	Les déchets se transforment en gaz renouvelable : retour d'expérience d'habitants de Millery
Revue CCPO	Des élèves de Chaponnay ont visité le centre de tri et de valorisation des déchets de St-Fons !
Chaponost	Vers une école plus durable « désimperméabilisation de la cour d'école »
Le Progrès	La fête du village a pris un virage écologique
Le Progrès	Occupation du stade: le rendez-vous manqué
Brignais Mag	Pour des poubelles ménagères plus légères

La revue de presse 3ème trimestre 2022 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Ramassage des ordures: des chiffres encourageants.
Revue CCPO	Une innovation pour le tri et la réduction des déchets: le Conseil Municipal des jeunes de Chaponnay s'est engagé dans un concours !
Revue CCPO	Déchetterie pour activité professionnelle: ouverture d'un site sur la CCPO
Revue CCPO	Don de jouets: faites des heureux en offrant une 2 ^{ème} vie à vos jouets
Vertuo	Les jeunes élus de l'Ozon « Réunis pour le tri »
Le Progrès	Réductions des déchets, les jeunes élus récompensés
Revue CCPO	Une déchetterie pour les professionnels

La revue de presse
3^{ème} trimestre 2022 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Mornant: papiers et emballages déposés dans le même silo
Brignais mag	Adopte une poule

La revue de presse
4ème trimestre 2022 :

Glossaire

SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

CCPO : Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

CCVG : Communauté de Communes de la Vallée du Garon

COPAMO : Communauté de communes du Pays Mornantais

OM : Ordures Ménagères ou **OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

CS : Collecte Sélective

PAP : Porte A Porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

RS : Redevance Spéciale

C1,C2,C0,5: fréquence de collecte

- C1: collecte 1 fois par semaine
- C2 : collecte 2 fois par semaine

- C0,5: collecte 1 fois tout les 15 jours

JMR: Journaux, Magasines, Revus

D3E: déchet d'équipement électrique et électronique

EcoDDS: déchets chimiques usagés

ABJ: Articles de bricolage et de jardinage

ASL: Articles de sport et de loisirs

DEA: Eléments d'ameublement

OMA: Ordures ménagères et assimilées

Région AURA: Région Auvergne-Rhône-Alpes

AAP: Appels à projets

CMJ: Conseil municipal junior

